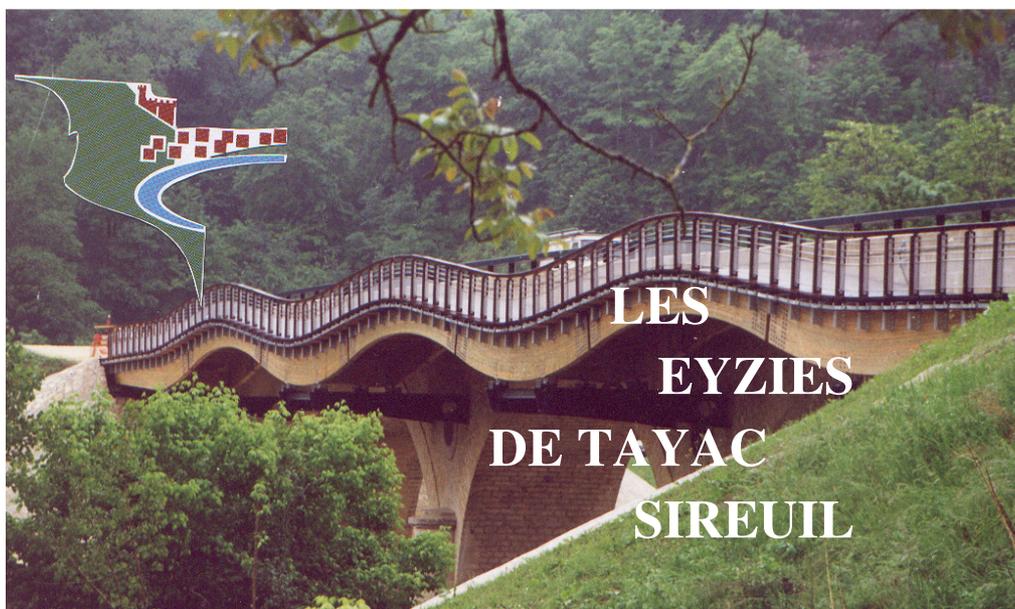


N°39  
Déc. 2008



LES  
EYZIES  
DE TAYAC  
SIREUIL

## BILLET DU MAIRE

BULLETIN MUNICIPAL

En cette période traditionnelle de vœux, j'observe que, sans doute la crise aidant, les souhaits de bonheur et de bonne santé prennent une dimension supplémentaire par rapport aux années précédentes. Ce contexte nous incite à prendre davantage en compte dans notre action la qualité de vie de chacun et plus particulièrement celle des plus fragiles. Cette action se construit à deux niveaux pour l'instant, d'une part une intensification des animations conviviales tout au long de l'année et d'autre part une prise en compte des difficultés rencontrées par les plus anciens, souvent isolés sur notre territoire.

En ce qui concerne les manifestations, souvent portées par les associations locales, la commune apporte une contribution complémentaire aux subventions habituelles, sous forme d'aide exceptionnelle ou matérielle. Nous sommes par ailleurs à l'écoute des projets qui nous sont proposés afin de compléter le calendrier favorisant un équilibre sur l'ensemble de l'année. Bravo à ceux qui s'investissent et qui savent compter sur notre appui. Par ailleurs, le groupe de travail, constitué d'élus chargé du social et de la solidarité, conduit actuellement une enquête à valeur de sondage sur notre commune afin de mieux cerner les difficultés et les attentes de nos « anciens » afin de pouvoir leur proposer ultérieurement un certain nombre d'aides ou d'animations qui leur sont probablement difficilement accessibles aujourd'hui ; nous en reparlerons bientôt.

L'objectif essentiel étant que toutes les catégories de population, du plus jeune au plus vieux, vivent le mieux possible dans notre belle commune.

Au nom du Conseil Municipal, excellente année 2009 et très bonne santé à tous.

Philippe LAGARDE, le Maire.

# BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Au cours de cette année 2008, dont c'était le renouvellement municipal, la vie de notre « petite cité », notre « campagne » s'est poursuivie normalement.

## Travaux :

Le fauchage et débroussaillage des bordures de routes et chemins ont eu lieu deux fois. La voirie a reçu son entretien habituel : bouchage de nids de poule les plus prononcés mais son état nécessiterait une réfection sur une bonne partie du réseau. Nous attirons l'attention des riverains à l'obligation d'élaguer les branches gênant les fils téléphoniques et par là même la chaussée.

Le village de Lasserre Perdissou vient de voir son réseau électrique se renforcer et son enfouissement par voie de conséquence. Il en est de même sur le secteur de la Gissonie.

Une première partie de la route de la Croze sérieusement endommagée par la tempête de mai dernier va être refaite par la communauté de communes et terminée dès que possible.

L'écoulement du bac de la station d'épuration du bourg qui se déversait sur une parcelle voisine a été refait à neuf.

Des travaux de menuiserie sont en cours à l'église sous le couvert de l'association de sauvegarde et l'installation électrique mise aux normes.

## Associations :

L'Amicale de Sireuil organise son repas annuel suite à son assemblée générale le samedi 31 janvier et vous attend nombreux.

Le samedi 7 mars aura lieu comme chaque année sa traditionnelle quine.

## Cérémonies commémoratives :

Elles ont toujours lieu à la même heure (10h30) les 8 mai et 11 novembre au monument aux morts suivies d'un vin d'honneur.

## Permanence en mairie :

Elle a lieu généralement le samedi matin de 9h30 à 12h00 pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin (ou sur rendez-vous). Pour les opérations plus concrètes (permis de construire, certificats d'urbanisme, inscription listes électorales...) s'adresser en mairie des Eyzies.

En vous assurant de notre entière disponibilité nous vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2009.

Jean-Pierre LAVAL  
Louise GASCOU

## A word from the Mayor

*In view of the present crisis, the traditional New Year good wishes for health, wealth and happiness take on new meaning compared to previous years.*

*The climate in which we find ourselves today incites us to reflect more than before on how to maintain our quality of life and particularly that of those among us who are vulnerable or less fortunate. In view of this there are two strands to the action the council wishes to undertake. The first is to organise inclusive events which bring us all together throughout the year and the second is to ensure we meet the needs of the more elderly among us who often feel isolated or excluded.*

*As far as events, which are usually organised by local associations, are concerned, the commune is willing to make a greater effort through financial or material help to any proposed activities and to this end we would be happy to receive any proposals for activities which would take place throughout the year. Our thanks to those of you who propose any such programme, you can be assured of our full backing.*

*Secondly, a working group has been set up which is at present surveying the commune to determine the needs and difficulties of the older generation in order to include them in activities which at present are hard for them to join. We will bring you more news on this later on.*

*Our overall objective is to ensure that everyone in our great commune, from the youngest to the oldest, has a full quality of life.*

*On behalf of the municipal council I wish you all good health and an excellent 2009.*

*Philippe Lagarde, Mayor of Les Eyzies de Tayac-Sireuil*

## Letter of the Assistant Mayor of Sireuil

*This year, 2008, saw the re-election of the municipal council and in both areas of our commune, "town" and "country", we had a smooth year.*

**Council work :** *We cut back and cleared the verges twice this year. We continued the road repairs, filling in the worst of the potholes but in fact some roads need to be resurfaced entirely. We would like to remind all property owners along the roadside that it is your responsibility to cut back any branches which overhang the road or the electric wires.*

*The village of Lasserre Perdissou and Gissonie had their power supply increased and the cables were buried underground.*

*The road through Croze which was seriously damaged in the May storm will be repaired by the "Communauté de Communes" as soon as possible.*

*L'écoulement du bac de la station d'épuration du bourg qui se déversait sur une parcelle voisine a été refait à neuf. The leakage from the sewage station has been repaired*

*Work is being done in the church through the heritage society on both the electricity system and the woodwork*

### **Associations :**

*The Amicale Laique will hold its annual dinner after its General Assembly on January 31<sup>st</sup> and hope many of you will attend;*

*There will be the traditional Bingo session on 7<sup>th</sup> March*

**Memorial ceremonies** *are always held at the same time and place ( 10.30 am on 8<sup>th</sup> May and 11th November at the war memorial followed by refreshments*

### **Townhall opening times :**

*Saturday morning from 9."à to 12 pm for all your enquiries, or by appointment. For all business which take some time ( building permits, planning permission, electoral rolls etc ), make an appointment with the town hall in Les Eyzies.*

*We would like to take this opportunity to say that we are always here to help you and to wish you all the very best for 2009*

*Jean-Pierre LAVAL  
Louise GASCOU*

# SOMMAIRE

## Editorial

Billet du Maire	p.01
Billet du Maire-Délégué	p.02
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais	p.03

## Vie Locale

Nouveaux horaires	p.05
Information sur l'élagage	p.05
Etat civil	p.05-06
Voirie	p.07
Eglise de Tayac	p.07
Ecole	p.08
Téléthon	p.08
Frelons asiatiques	p.09
SDIF	p.09
Les temps forts	p.10-11

Communauté de communes	p.23
Cap Sireuil Village	p.24
Bibliothèque	p.25
Pôle International de Préhistoire	p.26-27
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon	p.28-29

## Conseil Municipal

Comptes-rendus	p.12 à 22
----------------	-----------

## Associations

SERPE	p.29
Croquants de Tayac	p.30
Club du Temps Libre	p.31
Comité de Jumelage	p.32
Amicale de Sireuil	p.33
Mains Occupées, Mains Heureuses	p.34
Association les Bisons	p.34
Les Anciens du Football	p.35
Passant Soyez Heureux	p.35
Amicale de Sireuil	p.36
La Boule de Cro-Magnon	p.36

## Page Pratique et informations diverses

Don du sang	p.37
Conseil des gendarmes	p.38
Information ordures ménagères	p.39
Adresses Internet utiles	p.40
Formalités administratives	p.41

<u>Calendrier des manifestations</u>	p.42
--------------------------------------	------

<u>Poème</u>	p.43
--------------	------

## NOUVEAUX HORAIRES

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la mairie des Eyzies sera ouverte :

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le secrétariat au 05.53.06.97.15  
ou

Mail : [mairie.eyzies@wanadoo.fr](mailto:mairie.eyzies@wanadoo.fr)

## INFORMATION sur L'ELAGAGE



**N**ous attirons l'attention des riverains sur l'obligation d'élaguer les arbres situés sur les propriétés dont les branches pourraient gêner les câbles téléphoniques ou déborder sur la chaussée.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

*Les Eyzies de Tayac,*

Zoé DALBAVIE née le 01/01/08 à Périgueux

Emma, Charlotte FELICIEN née le 08/01/08 à Sarlat la Canéda

Jade BENOIST née le 24/01/08 à Sarlat la Canéda

Louis, Patrick, Serge LECAT né le 11/06/08 à Sarlat la Canéda

Thaïs GIRODEAU née le 30/06/08 à Sarlat la Canéda

Estelle BONNAT née le 22/09/08 à Sarlat la Canéda

Eloïse, Angélique, Sonia HENRIETTE née le 03/10/08 à Sarlat la Canéda

Léa, Aïna POIRIER née le 07/10/08 à Périgueux

*Sireuil,*

Célia VEYRET née le 02/04/08 à Sarlat la Canéda





## MARIAGES

*Les Eyzies de Tayac,*

Stéphane DALBAVIE et Pascaline LEVEQUE, le 22 mars 2008  
Gérard, René SYLVESTRE et Christine GENEBRE, le 22 mars 2008  
Yann, François, Jacques LE RIGUER et Mélanie, Françoise SANDLES le 09 mai 2008  
Wilhem, Gerardus, Clemens, Maria, HAACK et Maria, Louisa DEKKERS, le 15 mai 2008  
Patrick, Christopher SHAW et Armelle, Dorcas VURPILLOT, le 12 juillet 2008  
Jean-Pierre, Lucien, Maurice FLEURET et Sandrine, Noëlle CHOZAS le 26 juillet 2008  
Hervé SALON et Marie-Pierre, Emmanuelle BORY le 13 septembre 2008  
Stéphane FELICIEN et Zsuzsanna SIPOS le 20 décembre 2008

*Sireuil,*

Patrice PIERRET et Carole, Suzanne, Pascale MAUSSIÈRE le 18 août 2008

## DECES

*Les Eyzies de Tayac,*

Fernand RIBOT, décédé le 13 décembre 2007  
Marie-Louise LAVAL vve MAGNANOU, décédée le 1<sup>er</sup> janvier 2008  
Francis VENANT, décédé le 21 février 2008  
Jeanne, Paulette, Marie, Louise MATHIEU vve REYMOND, décédée le 20 mars 2008  
Marie, Gisèle, Simone PETIT vve LANNAUD, décédée le 06 mai 2008  
Michel, André ROUSSEAU, décédé le 08 mai 2008  
Georges, Louis BAUDRY, décédé le 24 mai 2008  
Jean, Henri FAGET, décédé le 28 mai 2008  
Robert, Pierre RIGAIL, décédé le 31 mai 2008  
Jeanne DANIEL épouse RIBEYROL, décédée le 11 juin 2008  
Philippe, Georges, Pierre PLAILLY, décédé le 18 juillet 2008  
Jean-Jacques DELPEYRAT, décédé le 18 juillet 2008  
François, Jean, Marie, Joseph TRAVERS, décédé le 30 août 2008  
Henri URIZZI décédé le 09 octobre 2008  
Jean BAGES, décédé le 08 novembre 2008  
Martha STASINSKA vve VALEILLE, décédée le 08 novembre 2008

*Sireuil,*

Marguerite RICHERT épouse POILANE, décédée le 23 décembre 2007  
Jacques, Pierre, Léon BROSSE décédé le 03 janvier 2008  
Yvan, André, Marcel, Henri RIGAUT décédé le 23 septembre 2008

## VOIRIE

L'année 2008 aura été marquée par un important effort porté sur la voirie de nos deux communes associées. En effet, outre le programme d'investissement initialement prévu, nous avons dû faire face aux conséquences des intempéries diluviennes du mois de Mai qui ont mis à mal de nombreuses routes et chemins et c'est donc une dépense supplémentaire de 55 000 € qui a été engagée dans ce sens. Nous nous efforçons de répartir équitablement les travaux par secteurs en ayant conscience que beaucoup reste à faire...

Philippe LAGARDE, Maire

## EGLISE de TAYAC



La beauté de notre église fortifiée n'est plus à démontrer, mais il lui manquait un élément de confort pour les cérémonies d'hiver : le chauffage.

Le système existant, fonctionnant à partir de bouteilles gaz, ne remplissait pas les conditions de sécurité et de confort suffisants afin que les cérémonies se déroulent dans de bonnes conditions.

Cette demande récurrente des paroissiens a été exaucée. Un travail de concertation avec le Père Blanc, l'Architecte des Bâtiments de France, l'entreprise O'Elec spécialisée dans ce type d'équipements a été conduit, permettant la mise en œuvre d'un système de rampes électriques amovibles, discrètes et performantes pour la Messe de Minuit.

Il est à noter que le dispositif a été complété d'un nouvel éclairage mettant en valeur la beauté de l'ensemble et de la pierre. Cette opération a fait l'objet d'une participation financière significative de la Paroisse que nous remercions à cet effet.

Les cérémonies et messes d'hiver pourront à présent se dérouler dans de bonnes conditions.

Philippe LAGARDE, le Maire.

## ECOLE

### **BIENVENUE A LA NOUVELLE EQUIPE D'ENSEIGNANTES !**



*De gauche à droite :*

Mme Vergeot, directrice (maternelle) ;  
Mme Laval ( CM1 CM2) ; Mme Dollé (CP CE1 CE2)

A la rentrée de septembre, les enfants de l'Ecole et les parents ont fait connaissance avec une équipe d'enseignante totalement renouvelée.

Nous souhaitons vous présenter ces nouvelles institutrices. Le devenir de l'Ecole des Eyzies nous tient particulièrement à cœur et la municipalité a lancé un projet de rénovation et d'extension de tout l'espace scolaire, dont nous vous reparlerons.

La municipalité souhaite donc la bienvenue à cette nouvelle équipe,

en exprimant à ces enseignantes notre total soutien dans leurs missions si essentielles.

Gilles Muhlach

## TELETHON 2008

Encore une belle journée de mobilisation conviviale et dynamique, au stade municipal, pour une cause collective et importante.

Deux marches organisées, des jeux, des grillades, de la pétanque, des rires et du beau temps....



Nous avons récolté la somme de 2 577, 41 € (somme record pour Les Eyzies) qui a été intégralement versée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Merci à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens. Merci aux commerçants pour les lots de la bourriche. Merci aux équipes municipales pour la préparation des locaux du stade. Nous signalerons les gestes de la Société de chasse avec une vente de morceaux de biche au profit du Téléthon, les dons des associations des Bisons, des Anciens du football, du Club du temps libre, du Comité de Jumelage ou du Tennis et les participations essentielles de beaucoup d'associations, dont l'Amicale Laïque, Cap Sireuil, les Vieilles Bielles Agricoles du Périgord ou la toute nouvelle Boule de Cro-Magnon. Et la participation financière, technique et d'accompagnement de la municipalité des Eyzies. Nous remercions pour cela le maire au nom de tout le Comité d'organisation.

Gilles Muhlach

Coordinateur Téléthon 2008

## INFORMATIONS – FRELONS ASIATIQUES

Au mois de décembre, nous en sommes à 15 nids détruits avec l'aide de M. Christian CEYRAL sur la Commune des Eyzies. Espérons que cela aura son effet pour l'année prochaine.



Malgré tout il faudra être très vigilant et penser à piéger ces charmants insectes dès le mois de février sinon nous risquons de voir disparaître toutes les abeilles, ainsi que les fruits et toute la chaîne qui en découle (voir la pollinisation).

La piqûre est dangereuse et très douloureuse.

*Sur la photo : M. Serge GEOFFROY, apiculteur et M. Marcel POIRIER : Nid de frelons asiatiques enlevé au camping « La Rivière » par M. CEYRAL Christian, piégeur, en présence de M. Marcel POIRIER, référent « frelons asiatiques » de la Communauté de communes.*

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER DES COTEAUX DU PERIGORD NOIR (S.D.I.F.)

**Informations :** la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil est partenaire du SDIF – Périgord Noir – qui a passé une convention avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) dans le but de venir en aide aux propriétaires forestiers qui désireront intervenir pour l'amélioration (production de bois), le reboisement (nettoyage des taillis), la replantation (pins, châtaigniers, noyers bois, acacias) et sous certaines conditions (prise en charge à 80% par le Conseil Général et 20% par la Commune), le regroupement de parcelles entre propriétaires (échange).

Dans le courant de l'année, un technicien forestier invitera les propriétaires de plus d'un hectare de bois à une réunion d'information afin de voir si il y a volonté d'avancer dans ce sens.

**Rappel :** c'est la dernière année pour déclarer les dégâts de la tempête 1999/2000 : travaux subventionnés à plus de 80%. Il faut avoir plus de 1 hectare et plus de 40% de dégâts.

Le délégué au SDIF, M. POIRIER Marcel.

## LES TEMPS FORTS



### JUILLET

6 : Brocante dans le parc et parking des bus

8 : Conférence au Musée National de Préhistoire (Marylène Patou-Mathis)

14 : Fête de la Vézère en partenariat avec l'association de Chasse des Eyzies, concours de pétanque, grillades, bal et feu d'artifices sur les bords de la Vézère.

20 : Fête des battages à l'ancienne organisée par les Vieilles Bielles Agricoles et vide grenier de l'Amicale Laïque. Le tout suivi d'un bon repas au « Bout du Monde »

23 : visite de la Maison de retraite (EHPAD) de St Cyprien par les élus, suivi d'un repas en compagnie des résidents

25 : Dans le cadre du Festival de Montignac, accueil traditionnel d'un groupe folklorique : cette année c'était la Colombie.

26 : Fête de l'association des Bisons, jeux à l'ancienne, grillades, bal et feu d'artifices.

26-27 : Cirque Ullman à la Patte d'Oie

29 : Conférence au Musée National de Préhistoire : « Le bison dans l'art pariétal magdalénien » par P.Paillet



### AOUT

5 : Conférence Musée National de Préhistoire par Bruno Maureille

Du 6 au 9 : Initiation à la Préhistoire par M. Maufront de la SERPE à l'école des Eyzies

7 : Accueil d'un groupe de jeunes européens en séjour aux Eyzies avec les Francas, aux Canoës Vallée Vézère

8 : Concert à l'église de Tayac dans le cadre du festival « Musique en Périgord », Trio Chemirani

9 : Fête de l'association de la Pêche des Eyzies, animations, bal et feu d'artifices

10, 11, 13 : Conférences et communications de la SERPE au Musée National de Préhistoire

13 : Cirque Ullman à la Patte d'Oie

14 : Fête de la Vézère en partenariat avec le Comité de Jumelage et les Anciens du Football, concours de pétanque, paëlla, bal et feu d'artifices

Du 14 au 17 : 2<sup>ème</sup> cycle de la SERPE à l'école des Eyzies

19 : Conférence à l'Abri Pataud par R. Pigeaud

6 : Conférence au Musée National de Préhistoire par P. Foucher et C. San Juan-Foucher

## OCTOBRE

3 : Préhistoire et Sociétés (PIP, CNP, RUP'ART), conférence par Jean Clottes au Musée National de Préhistoire et pot de clôture à la Mairie

4 – 5 : Rallye du sarladais : les Eyzies étant village d'accueil du rallye

12 : Vide grenier organisé par l'Amicale Laïque dans la cour de l'école et autour de la Mairie

17 : Conférence par Norbert AUJOLAT au Musée National de Préhistoire et pot à la Mairie.



## NOVEMBRE

11 : Cérémonie de l'armistice 1918 aux Monuments aux Morts, dépôt d'une gerbe à Sireuil et aux Eyzies suivi de vin d'honneur

11 : repas organisé par le club du Temps Libre à la Halle

14 : Veillée jeux organisée par l'Amicale Laïque

30 : Vide Grenier organisé par l'association ACIP à la halle



## DECEMBRE

6 : journée Téléthon organisée par la commune et les associations : au programme marche, repas et diverses animations (1<sup>ère</sup> photo)

6 : Quine de l'Amicale Laïque à la Halle

12 : 14<sup>ème</sup> festival « rock'n cado » organisé par Assaut Rock à la halle. Droit d'entrée : un jouet neuf au profit des Restos du cœur.

13 : Arbre de Noël organisé par l'Amicale de Sireuil

13 : Assemblée générale de la SAMRA au Musée National de préhistoire, suivie d'une conférence de Jean-François Tournepiche

14 : Marché et goûter de Noël organisés par l'Amicale Laïque (2<sup>ème</sup> photo)

19 : Traditionnel repas dansant de fin d'année organisé par la commune (3<sup>ème</sup> photo)



## LE CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : Constant DENEUVEL, Pierre ROUX, Gilles MUHLACH, Louise GASCOU, Philippe LAGARDE, Marcel POIRIER, Serge SPADI, Jean-Pierre LAVAL, Véronique SAUPIN, Annie ANDRIEU, Gérard BRUN, Jean-Pierre PEYRE

Assis : Henri LACHEZE, Fabienne ALAUX

En vignette : Emilie BOUET



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

#### Désignation des délégués aux élections sénatoriales

Le Maire explique au CM le déroulement des élections concernant la désignation des délégués aux élections sénatoriales. Le Maire précise que 3 délégués titulaires doivent être désignés sur la section des Eyzies et 1 délégué titulaire sur la section de Sireuil, à cela se

rajoute 3 délégués suppléants. Après le vote, les délégués désignés sont les suivants :

Délégués titulaires : PEYRE Jean-Pierre, LAVAL Jean-Pierre, LAGARDE Philippe, MUHLACH Gilles,

Délégués suppléants : LACHEZE Henri, BRUN Gérard, ALAUX Fabienne.

#### Demande de dotation globale d'équipement 2008 à titre exceptionnel

Le Maire explique au CM que suite aux intempéries du 25 mai 2008, il a déposé une

demande de subvention exceptionnelle auprès du Département de la Dordogne. En effet, de gros dégâts ont été constatés sur les voiries communales et les chemins ruraux. Le montant s'élève à 55 082,50 € HT soit 65 878,67 € TTC.

Le Maire indique qu'il a assisté à une réunion le 3 juin 2008 au Buisson en présence de Monsieur le Préfet de la Dordogne. Une demande de classement en état de catastrophes naturelles a été demandée par 63 communes. Le Maire propose de demander au Préfet de la Dordogne une aide exceptionnelle dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement. Le CM, à l'unanimité demande à Monsieur le Préfet de la Dordogne une aide exceptionnelle dans le cadre de la DGE.

**Enquête publique préalable en vue d'obtenir l'autorisation de déclarer d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement d'une partie de la rivière « VEZERE »**

Le Maire expose au CM que l'enquête publique sur l'autorisation de déclarer d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement d'une partie de la rivière « VEZERE » s'est déroulée du 9 juin au 27 juin 2008. Le Maire indique au CM que le Sous-Préfet demande à ce que le Conseil émette un avis. Le CM émet un avis favorable à l'autorisation de déclarer l'intérêt les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement d'une partie de la rivière « VEZERE ».

**Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies**

Le Maire fait part au CM du courrier du Syndicat d'Électrification de la Dordogne (S.D.E.24) concernant sa proposition de signer une convention avec eux pour la constitution d'un groupement de commandes pour les achats d'énergies. Le Maire donne lecture au CM du projet de convention. Après en avoir délibéré, le CM autorise le Maire à signer la convention avec le S.D.E. 24

**Itinéraires de randonnée et promenade – Inscription au plan départemental Délibération complémentaire à celle du 22 juin 2004**

Après avoir pris connaissance des articles 56 et 57 de la loi n° 83663 du 22 juillet 1983 et de la circulaire du 30 août 1988 relative aux plans

départementaux de promenade et de randonnée,

Considérant que dans le cadre des actions menées en faveur du développement touristique, le Conseil Général de la Dordogne a chargé le service du tourisme et de développement touristique de la gestion du plan concernant ce département,

Considérant que le dit plan comprend des itinéraires traversant le territoire de la commune,

Le CM, après en avoir délibéré, accepte l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées les chemins ruraux :

Chemin rural de la Peyreblanque (RD48) vers la Mouthe (au départ du chemin rural de la Bassetie et de la Mouthe) 1300 m – Section C  
Chemin rural du site de la Micoque vers Lesparre 1200 m – Section A

**Rapport annuel d'activité du service public d'assainissement non collectif de la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » – Année 2007**

Conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités territoriales et du décret n°95-365 du 6 mai 1995, le Maire dresse le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif. Dans ce cadre, il porte à la connaissance de l'assemblée le rapport technique et financier du service public communiqué par la communauté de communes Terre de Cro-Magnon.

M. Roux demande pourquoi les contrôles sont payants. Le Maire explique que la loi sur l'eau oblige la collectivité à effectuer ces contrôles d'où la prise de compétence par la Communauté de Communes afin d'éviter aux petites collectivités l'embauche d'un technicien pour réaliser ces contrôles. Le prix appliqué est beaucoup plus compétitif que si les contrôles étaient effectués par des sociétés privées. M. Spadi trouve que l'Etat cherche tous les moyens pour faire payer les administrés.

Le Maire précise que ce service permet de régler des problèmes d'assainissement, il rappelle la responsabilité pénale du Maire en cas de problème

M. Peyre trouve que les contrôles sont utiles et permettent des mises aux normes et tient à signaler la compétence et l'amabilité du personnel.

M. Roux pense qu'on peut traiter le mal à la base en utilisant des produits écologiques. Après en avoir délibéré, le CM adopte le rapport annuel 2007 du service de l'assainissement non collectif de la communauté de communes Terre de Cro-Magnon.

#### **Désignation des délégués au Comité national d'action sociale**

Après en avoir délibéré, le CM, en conformité avec l'article L191, L 225 ou L 335 du Code électoral, DESIGNÉ Mme Annie ANDRIEU, conseillère municipale.

#### **Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense**

Après en avoir délibéré, le CM désigne M. Marcel POIRIER, conseiller municipal

#### **Désignation d'un correspondant « sécurité routière »**

Après en avoir délibéré, le CM désigne M. Jean-Pierre LAVAL, Maire-Délégué de Sireuil

#### **Chemin de la Bruyère**

Le Maire expose au CM la demande de M. Poirier concernant le tracé du chemin rural qui va de la Croix de Légal à La Bruyère. En effet, sur le plan cadastral manque la partie du chemin traversant les parcelles cadastrées section E n°1135, 287, 957 et 962.

Le Maire fait circuler le plan aux élus afin qu'ils voient la situation. Le Maire propose au CM de demander à un géomètre d'implanter le chemin tel qu'il est actuellement sur le terrain et propose de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Après en avoir délibéré, le CM décide de demander à M. Bourrieau de matérialiser le chemin tel qu'il est actuellement sur le terrain, - DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire dès la réception du document d'arpentage.

#### **SMCTOM du Périgord Noir (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : Bilan 2007**

Le Maire présente au CM le bilan 2007 pour la commune des Eyzies. Le chiffre concernant les ordures ménagères est en baisse et celui du tri en augmentation. Afin de maintenir ces courbes, il faut que la population des Eyzies maintienne ces efforts.

#### **Demande de panneau d'affichage à la résidence « Les Hauts de Tayac »**

Le Maire donne la parole à M. Lachèze. M. Lachèze transmet une demande faite par les habitants du lotissement de Tayac. Ils souhaiteraient avoir un panneau d'affichage pour avoir les informations qu'affiche la mairie. En effet, les mamans qui se rendent à l'école bénéficient des infos affichées à l'école et à la mairie.

Une discussion s'instaure.

Pourquoi pas un panneau d'affichage dans tous les hameaux et quelles informations faire figurer, compte tenu que le bulletin municipal existe déjà !

M. Lachèze a l'impression que les habitants du lotissement n'ont pas toujours bonne presse.

Le Maire ne comprend pas cette réaction et demande à M. Lachèze s'il a organisé une réunion avec les habitants de la résidence pour savoir ce qu'ils souhaitent en abordant tous les problèmes d'ensemble, y compris l'entretien et la propreté autour des maisons.

M. Lachèze indique qu'il n'a pas reçu de mission à cet effet.

M. Roux souligne que la fête des Croquants a été créée pour les intégrer.

Le Maire souhaiterait qu'avant d'aborder ce genre de question, une réunion avec la population concernée soit faite afin de connaître les réels besoins.

M. Lachèze ne comprend pas pourquoi il est « attaqué » alors qu'il se fait seulement le relais d'une demande qui lui a été faite.

M. Deneuvel pense que Tayac n'est pas plus éloigné que d'autres hameaux pour pouvoir s'informer auprès de la Mairie.

Mme Gascou signale que le panneau d'affichage de Sireuil n'est pas souvent mis à jour et que les affiches se déchirent et ne donnent pas un bel aspect.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Projet d'école**

Le Maire indique qu'une réunion s'est tenue le 18 juin 2008 avec les différents partenaires pour travailler sur l'avant projet. L'architecte de l'Agence technique départementale a pris en compte les différentes réflexions des précédentes réunions. Le Maire fait circuler le projet au Conseil Municipal. Ce projet comporte un restaurant sur le parc avec la cuisine sur l'arrière, un préau sur le parc avec un jardin et un préau qui pourraient servir à la

Commune pendant les périodes hors scolaire. Un accès handicapé sera créé et la cantine deviendrait la salle de motricité. Il est aussi envisagé la modification de l'entrée des classes et la création d'une 4<sup>ème</sup> classe.

Le Maire précise que l'Agence Technique Départementale va nous faire passer un dossier de faisabilité qui nous permettra de lancer le concours d'architecte.

### **Projet de réhabilitation des logements au-dessus de l'Office de Tourisme.**

Le Maire présente au CM le projet de réhabilitation des logements situés au-dessus de l'Office de Tourisme en logements locatifs conventionnés.

Le Maire propose de substituer ce dossier à celui déposé en mars 2007 auprès du Conseil Général de la Dordogne et du Conseil Régional d'Aquitaine dans le cadre de la convention « Commune Rurale en Aquitaine ». Cette convention intègre la création de logements sociaux sur la commune et la réhabilitation de la Rue du Moyen-Age reliant le Musée National de Préhistoire au Musée de l'Abri Pataud.

Le Maire explique au CM que dans le cadre de cette convention, la Commune a bénéficié d'une subvention de 30 000 € pour la Rue du Moyen Age et de 11 484 € pour la réhabilitation du logement. Le plan prévisionnel de financement pour la réhabilitation de 2 logements se présente ainsi :

Montant des travaux H.T = 151 597 € HT  
Financement prévisionnel

Subvention Plus =	200 €
Département =	10 000 €
Région (env. 180 €/m2) soit =	19 503 €
Emprunt Caisse des Dépôts +	
Autofinancement =	121 894 €

Après en avoir délibéré, le CM SOLLICITE l'aide technique du Conseil Général de la Dordogne pour la création de deux logements sociaux,

- DEMANDE au Conseil Régional d'Aquitaine de bien vouloir substituer cette nouvelle demande à la subvention attribuée par arrêté n°07003519 du 27/11/2007.

\* M. Lachèze signale que la vasque située à l'entrée du chemin du Bareyrou gêne pour la sortie des véhicules. M. Lachèze indique que

la commission fleurissement a demandé aux commerçants du village un effort pour fleurir leur devanture. M. Roux propose de faire un groupement d'achat.

\* M. Roux demande où en est le cabinet médical. Le Maire explique au Conseil Municipal les démarches qu'il a entreprises pour essayer de faire venir un médecin sur notre commune. Après une annonce passée dans une revue spécialisée « Le Quotidien du Médecin », 3 médecins ont pris contact. Le cabinet est actuellement en cours de réalisation dans l'ancienne maison « Linol » et les travaux sont réalisés par les employés communaux ce qui prend un peu plus de temps.

\* M. Laval demande s'il n'est pas possible de poser une barrière derrière l'église de Sireuil afin de protéger les enfants, le Maire se rendra sur place avec l'Architecte des Bâtiments de France pour voir ce qu'il est possible de faire.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2008**

#### **Réhabilitation de logements au-dessus de l'Office de Tourisme**

Le Maire rappelle au CM la délibération du 27 juin 2008 concernant le projet de réhabilitation de logements au-dessus de l'Office de Tourisme.

Depuis cette date, le Maire explique au CM qu'il a rencontré M. Michel AVIGNANT, Directeur de l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des adultes). Le Directeur propose de mettre à notre disposition un groupe de 15 personnes, encadrés par des professionnels, pour la réalisation des 4 logements et non les 2 prévus initialement, dans le cadre d'un « chantier-école ». Une convention de partenariat serait signée entre l'AFPA et la Commune pour désigner les attributions et les responsabilités de la Commune.

Le Maire indique au CM que la Commune devra mettre à disposition :

- une salle de réunion, les équipements sanitaires (W.C), un local vestiaire, un local salle de cours pouvant être aménagé sur le chantier, les équipements et matériels nécessaires à l'exécution des tâches du chantier non fournies par l'AFPA. La Commune devra prendre à sa charge les matériaux utilisés pour la réalisation du

chantier, les repas des stagiaires et du formateur. Afin de mener à bien ce projet, il est indispensable de créer un comité de pilotage composé de l'AFPA, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'ANPE, de la Maison de l'emploi du Périgord Noir, de la Mission Locale.

Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE le projet de création de 4 logements au-dessus de l'Office de Tourisme, AUTORISE le Maire à poursuivre le projet en collaboration avec l'AFPA.

### **Cantine scolaire**

Le Maire rappelle au CM que la cantine scolaire est gérée par la municipalité.

Le personnel est organisé de la manière suivante :

- une personne est chargée de la confection des repas, des commandes,
- une personne arrive à 11 H jusqu'à 14 H pour mettre le couvert et aider les enfants de maternelle pour le repas et les surveiller au moment de la récréation,
- une personne arrive à midi et jusqu'à 13 H 30 pour s'occuper de la surveillance des plus grands dans la cour de l'école et à la cantine.

L'effectif scolaire est pour l'année 2008/2009 de 76 élèves. Tous ces enfants ne sont pas inscrits à la cantine mais ils sont actuellement 73 auxquels il faut rajouter les plateaux repas des enseignants et du personnel de la cantine soit un peu plus de 80 repas par jour.

Afin de soulager la cantinière, le Maire propose d'embaucher une aide à la cantine qui pourrait effectuer les heures suivantes 5 heures chaque matin réparties comme suit :

- de 8 H 30 à 12 H, aide de la cantinière,
- de 12 H à 13H 30, aide à la surveillance et aux repas des maternelles.

La personne recrutée pourrait être la même que celle qui fait les heures de ménage de la salle communale et de la mairie de Sireuil ce qui lui donnerait un poste plus intéressant.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de créer un poste en contrat à durée indéterminée d'aide à la cantine à compter du 22 septembre 2008 sur la base de 5 heures par jour scolaire, DECIDE de lui annualiser son temps de travail sur l'année civile,

- DECIDE la modification du contrat de travail de l'agent recruté pour faire le ménage de la salle communale et de la mairie de Sireuil en intégrant les 12 heures mensuelles au nouveau contrat.

### **Bibliothèque municipale : règlement de l'espace multimédia**

Le Maire rappelle au CM que lors de sa réunion du 8 avril 2008, il avait été décidé de renouveler le parc informatique de la Bibliothèque grâce à une aide de 30 % du Conseil Général de la Dordogne. Le Maire informe le Conseil, qu'à ce jour, l'installation a été entièrement réalisée et apporte à la bibliothèque municipale un outil performant. Cet espace multimédia a pour vocation de mettre à la disposition du grand public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication, de permettre à tous les publics de s'initier aux nouvelles technologies d'où la nécessité de mettre en place un règlement d'utilisation. Le Maire donne lecture du règlement fait par la bibliothécaire en collaboration avec la bibliothèque départementale de prêt.

M Muhlach souligne la compétence et la disponibilité de la bibliothécaire et indique que cette bibliothèque a un excellent taux de fréquentation.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité VALIDE le règlement de l'Espace Multimédia de la Bibliothèque Municipale, TRANSMET un règlement à la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne.

### **Bibliothèque : Vente de livres déclassés**

Le Maire propose au CM, sur la proposition de la bibliothécaire, de faire deux fois par an (à l'automne et au printemps) une vente de livres déclassés comme c'est l'habitude dans un grand nombre de bibliothèques de France. Les livres concernés sont des documents qui ne sont plus d'actualité. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité :

- DONNE son accord pour la vente de livres déclassés, deux fois par an (à l'automne et au printemps),

- FIXE les prix suivants :

- 0,50 € pour les poches, les petits livres enfants,
- 1,00 € pour les romans, les albums
- 2,00 € pour les documentaires

-DECIDE d'intégrer cette vente de livres à la régie de recettes de Mme Françoise MARTIN comprenant les droits d'inscription à la bibliothèque, la

consultation internet et l'édition par l'imprimante.

### **Répartition et paiement PVR « La Balloterie »**

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 332-6-1-2° d), L. 332-11-1 et L. 332-11-2,

Vu la délibération du 16 juillet 2007 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la commune,

Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le secteur de « La Balloterie » nécessite la réalisation de réseaux publics (extension du réseau électrique), sans nécessiter d'aménagements supplémentaires de la voie existante,

Considérant qu'une adaptation de la limite des 60 mètres est motivée par les circonstances locales de ce secteur qui sont :

La délimitation de la zone constructible de ce secteur se situe en majorité du côté droit du chemin rural dans le sens « La Balloterie » - « La Bruyère ». En effet le côté gauche est boisé et les habitations doivent se trouver au plus près du chemin rural ;

Considérant que sont exclus les terrains déjà desservis par le réseau électrique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

Article 1<sup>er</sup> : d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique dont le coût total estimé par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, s'élève à 8 478 €. Il correspond aux dépenses suivantes :

Nature des travaux	Coût des travaux
- électricité	8 478 €
Coût total	8 478 €

Article 2 : fixe à 100 % la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers.

Article 3 : les propriétés foncières concernées sont situées à 60 mètres de part et d'autre de la voie suivant le plan ci-annexé.

Article 4 : décide d'exclure les terrains déjà desservis par le réseau soit les parcelles cadastrées section 539 A n°313, 312 et 331.

Article 5 : fixe le montant de la participation pour voie et réseaux, due par mètre carré de terrain nouvellement desservi à 0,30 €, ainsi calculé :

Part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers / Superficie des terrains situés à moins de 60 mètres de la voie soit  
 $8\,478 / 28\,032 = 0,30$  €

Article 6 : le montant de participation due par mètre carré de terrain est actualisé en fonction de l'indice BTP. Cette actualisation s'applique lors de la prescription effectuée lors de la délivrance des autorisations d'occuper le sol ou lors de la signature des conventions visées à l'article L.332-11-2 du Code de l'Urbanisme.

Article 7 : les services de la mairie émettront alors un titre de recette pour le recouvrement de cette participation.

### **Demande de subvention de l'association « La Boule de Cro-Magnon »**

Le Maire fait part au CM de la création d'une nouvelle association intitulée 'La Boule de Cro-Magnon' dont la présidente est Mme Véronique Hautesserre. L'association a pour objet de développer la pratique du sport Pétanque et Jeu provençal. Le Maire précise qu'il a assisté à leur assemblée générale et il leur a précisé de déposer une demande de subvention pour l'année 2009, celles de 2008 étant déjà votées. Au niveau de leur activité, des concours départementaux seront organisés en juin et septembre 2009. Les entraînements ont lieu le mardi soir et le dimanche après-midi. Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE à l'association « La Boule de Cro-Magnon » de déposer une nouvelle demande de subvention avant le 1<sup>er</sup> février 2009.

### **Demande de subvention du Conservatoire des Rives de la Dordogne et de ses affluents**

Le Maire donne lecture du courrier de la présidente du Conservatoire des Rives de la Dordogne et de ses affluents qui sollicite une subvention ne pouvant être inférieur à 21 €.

Une discussion s'instaure. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de ne pas attribuer de subvention au Conservatoire des Rives de la Dordogne et de ses affluents pour différentes raisons : implication importante dans le syndicat de la Vallée Vézère, choix des élus de ne verser des subventions qu'aux associations locales.

### **Plaques d'immatriculation**

Le Maire donne lecture du courrier de M. Germinal PEIRO, député de la Dordogne, concernant la suppression du numéro des départements sur le nouveau système d'immatriculation des véhicules et de la motion proposée. Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité DEMANDE que le numéro de département soit affiché de manière lisible et obligatoire sur toutes les plaques mises en circulation à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain dans le cadre de la mise en place du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV).

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Cabine téléphonique**

Le Maire fait part au CM de la dégradation de la cabine téléphonique « Rue du Marché ». Un dépôt de plainte a été fait auprès de la gendarmerie du Bugue, des témoins ayant vu l'auteur du vandalisme. A la suite de ce problème, le jeune a écrit une lettre d'excuses dont le Maire donne lecture et un chèque de 100 € pour la réparation des dégâts.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE les excuses du jeune homme et espère que cet incident lui servira de leçon, ACCEPTE le chèque de 100 €.

#### **SICTOM du Périgord Noir**

Le Maire donne lecture des notes prises par M. Poirier lors de la réunion du Comité du SICTOM du 6 septembre dernier. Les chiffres 2007 sont les suivants :

Ordures ménagères (sacs noirs) – 507,54 kWh/hab pour Les Eyzies, 421 kg/hab pour l'ensemble du SICTOM (la moyenne nationale est de 360 kg)

Tri sélectif (sacs jaunes) 26,94 kg/hab pour la commune, 22 kg/hab pour l'ensemble du SICTOM,

Le verre 1912 T soit 51 kg/hab et 911 T de papiers soit 24,3 kg/hab.

Le coût complet de la collecte des déchets et du traitement revient à 146 € par habitant.

\* M. Lachèze demande à M. Muhlach d'intervenir sur les panneaux d'information de la statue de Sireuil et de l'homme de Cro-Magnon. M. Muhlach indique qu'un devis a été établi. Le Maire trouve que le coût est important 1 593,08 € le panneau. Il est décidé de trouver une solution moins onéreuse.

\* M. Lachèze souhaite renouveler, pour 2009, sa demande auprès des commerçants du bourg pour le fleurissement.

\* Le Maire donne lecture du courrier de la Société de Chasse concernant leur projet de construction d'un local sur un terrain communal. Ce bâtiment pourrait servir, en dehors de la période de chasse, à d'autres usages associatifs ou communaux. Le Maire attend de voir les plans. La Commune pourrait acheter les matériaux, les chasseurs se chargeant de la construction.

\* Melle Alaux soulève le problème du système bancaire. En effet, le dépôt se faisant la majorité du temps dans la boîte aux lettres les délais de virement sur les comptes sont longs. Le Maire explique qu'il est très difficile d'intervenir, le directeur du secteur étant souvent impuissant face à sa direction régionale ou nationale.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2008**

M. Muhlach revient sur le sujet des panneaux explicatifs pour la statue de Sireuil et l'Homme de Cro-Magnon. Il a fait d'autres demandes qui sont apparemment moins onéreuses mais dont la durée de vie des panneaux est d'environ 3 ans. Il indique qu'il a reçu, hier, un graveur sur pierre. Il lui a soumis le projet ainsi que de faire une proposition pour remplacer les plaques de rues.

Terrain de pétanque : Le maire indique qu'une mise aux normes doit être faite.

Cantine : Le Maire rappelle que M. Brun a été chargé du suivi de la cantine scolaire. Une réunion de travail avec la cantine de Meyrals doit avoir lieu le mercredi 10 décembre à 10 H 30.

Chemin de la Cabane : Le Maire explique au CM qu'il a rencontré Mme Couderc et son fils en présence de M. Bourrieau, géomètre qui doit établir le document d'arpentage pour soumettre le dossier aux autres membres de la famille. Ensuite, ce dossier sera soumis à l'enquête publique réglementaire.

Société de Chasse : Le Maire a présenté à M. Rochas, Architecte des Bâtiments de France, le

projet de bâtiment que souhaite la société de chasse. Une nouvelle étude doit être réalisée avec le bâtiment adossé aux ateliers municipaux.

### **Projet d'école**

Le Maire rappelle au CM le projet de restructuration du groupe scolaire. Ce projet représente un coût global de 831 886 € H.T.

Le Maire explique au CM que ce dossier étant très important, il serait judicieux de programmer les travaux en 3 tranches comme suit :

2009 - 1<sup>ère</sup> tranche : Demande d'étude de faisabilité pour la chaufferie bois au Conseil Général de la Dordogne, demandes des subventions auprès des différents partenaires.

2010 - 2<sup>ème</sup> tranche : Création du nouveau restaurant scolaire

2011 - 3<sup>ème</sup> tranche : restructuration des salles de classes.

M. Peyre demande si la mise en place d'une chaufferie bois est bien réalisable, notamment pour l'organisation des livraisons du bois.

M. Roux s'interroge sur l'avenir du bois : ne serait-il pas intéressant de faire une étude sur d'autres moyens de chauffage (ex : aérothermie).

Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE le calendrier des travaux pour le projet de restructuration du groupe scolaire en 3 tranches de 2009 à 2011, SOLLICITE Monsieur le Président du Conseil Général de la Dordogne pour la réalisation de l'étude de faisabilité de la chaufferie bois.

### **Révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)**

Le Maire rappelle au CM que la Commune est dotée d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) depuis l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2000.

Le Maire a pu constater que nombre d'administrées propriétaires se plaignent d'inexactitudes quant à la répartition des zones inondables. Le Maire propose au Conseil Municipal de demander une révision du PPRI auprès de autorités préfectorales.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la proposition et charge le Maire d'engager la procédure.

### **Travaux de voirie : Intempéries du mois de mai 2008**

Le Maire rappelle la délibération du 27 juin 2008 sollicitant Monsieur le Préfet pour obtenir une DGE (dotation Globale d'Equipement) exceptionnelle afin de réparer les gros dégâts suite aux intempéries du 25 mai 2008 ainsi qu'une subvention auprès du Conseil Général de la Dordogne.

Le Maire informe le CM que par arrêté du 4 novembre 2008, une DGE d'un montant de 16 524,90 € a été attribuée et que lors de la commission permanente du Conseil Général en date du 6 octobre 2008 une subvention exceptionnelle de 12 990,00 € nous a été allouée.

Le Maire précise qu'à ce jour, les travaux sont pratiquement tous réalisés. Afin de régler les factures, il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de voter les crédits supplémentaires :

Articles	Dépenses	Recettes
2315 (ONA)	65 879,27	
1341		16 524,90
1323		12 990,00
1641		36 364,37
TOTAL	65 879,27	65 879,27

Une discussion s'instaure. M. Roux souhaiterait être associé lors du choix des travaux de voirie.

M. Peyre sort le tableau des commissions et lui indique qu'il n'en fait pas partie.

Le Maire intervient en indiquant qu'il a délégué des missions à certains élus et qu'il leur fait entièrement confiance. Le Maire précise que lors de la planification des travaux de voirie, il a suivi les routes avec Messieurs Peyre et Poirier. Par contre, il est tout à fait d'accord pour que les élus fassent le tour des routes de la commune afin de recenser les points noirs et de faire remonter les informations lors des réunions du vendredi. En effet, les élus ne doivent pas regarder uniquement sur leur secteur mais sur l'ensemble du territoire.

### **Changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « Pech de Bertrou »**

Par arrêté du 22 août 2008, une enquête publique a été ouverte du 15 septembre au 29 septembre 2008 sur le projet de changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « Pech

de Bertrou» à la demande de M. Daniel SEGONDAT. L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Monsieur le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Le CM valide ce changement.

#### **Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Le Mas»**

Par arrêté du 22 août 2008, une enquête publique a été ouverte du 15 septembre au 29 septembre 2008 sur le projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Le Mas » à la demande de Mme Nadia MENECHAL.

L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Monsieur le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Il fait remarquer qu'il est important de laisser l'accès au portail de M. et Mme VAN DER ZAM. Le CM valide cette aliénation en tenant compte des remarques du commissaire enquêteur.

#### **Demande de M. et Mme Tallet**

Le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme Tallet souhaitant qu'une modification soit faite à la délibération prise par le CM du 19 septembre 2008. Pour les parcelles cadastrées Section C n°105 et 645, M. et Mme Tallet demandent seulement le bornage de leur parcelle n°645. Par contre, pour la voie communale n°206, ils souhaitent que celle-ci soit inscrite au cadastre dans son assiette actuelle entre les parcelles n°186 et 175.

Après en avoir délibéré, le CM :

- DIT à M. et Mme Tallet que le bornage de leur terrain relève de leur compétence et qu'ils doivent en faire la demande auprès d'un géomètre. Les frais sont à leurs charges.

- DEMANDE à M. Pérusin, géomètre, d'établir le document d'arpentage pour la mise en place de la voie communale n°206, entre les parcelles cadastrées section C n°186 et 175, dans son assiette actuelle. Après réception de ce document, l'enquête publique réglementaire sera engagée. M. Spadi signale le problème des souches laissées sur le chemin rural qui peuvent être dangereuses pour les randonneurs ou les vététistes.

#### **Syndicat Forestier des Coteaux du Périgord Noir – Retrait de la commune de Beynac**

Le Maire fait part au CM que lors de sa séance du 20 octobre 2008, le Conseil syndical du « Syndicat Intercommunal de Voirie Forestière

des coteaux du Périgord Noir » a accepté à l'unanimité le retrait de la commune de Beynac du Syndicat, sans contrepartie financière.

Comme il est prévu par les textes, le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le retrait de la commune de Beynac.

Appelé à se prononcer et après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE que la commune de Beynac se retire du « Syndicat Intercommunal de Voirie Forestière des Coteaux du Périgord Noir » dans les conditions énoncées ci-dessus.

Le Maire explique que la vocation du Syndicat va essayer de permettre aux propriétaires d'entretenir leurs forêts. Une étude de faisabilité devrait être lancée en concertation avec les propriétaires de plus de 1 hectare de bois.

#### **Voyages scolaires**

Le Maire fait part d'une demande de subvention concernant un voyage scolaire d'enfants de la Commune émanant du Lycée Polyvalent Régional Pré de Cordy.

Jusqu'à présent la Commune a toujours répondu négativement étant trop souvent sollicitée et ne voulant pas créer de précédent. Une discussion s'instaure.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de ne pas accorder d'aide pour les voyages scolaires.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Information sur l'enquête publique préalable en vue d'obtenir l'autorisation de déclarer d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement des cours d'eau non domaniaux « Les Beunes » et leurs affluents situés sur le territoire de notre commune**

Le Maire informe le CM qu'une enquête publique concernant l'affaire citée en objet va se dérouler du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008 au vendredi 19 décembre 2008.

Le Maire explique aux élus le projet de ce Syndicat de mettre en valeur les vallées des « Beunes ». Il précise que suite à l'étude de la SOCAMA, le CM a émis plusieurs réserves sur la priorité des travaux. Cela n'a jamais été pris en compte.

Le Maire indique qu'une nouvelle réunion du Conseil va être programmée assez rapidement afin de délibérer sur ce sujet.

### **SNCF : Confortement et protection des fondations en rivière**

Le Maire explique au CM que la SNCF a décidé d'engager des gros travaux de confortement et de protection des piles des 2 ponts situés sur notre commune. Les travaux auront lieu à partir de juin 2009 et jusqu'en septembre-octobre 2009. Il indique qu'il a négocié avec le responsable des travaux une voie de circulation sécurisée pour la passage des canoës.

### **Proposition panneau de prévention**

Le Maire présente l'offre de la Société DataCollect qui propose des panneaux « indicateur de vitesse » ou « compteur radar latéral ». Le Maire trouve l'idée intéressante de mettre dans le bourg des Eyzies ce style de panneau de prévention. Des enquêtes ont prouvé que dans les communes équipées de ce genre de panneaux, la vitesse a considérablement chuté. Une discussion s'instaure. Melle Fabienne ALAUX est contre cette proposition, l'ensemble du Conseil y est favorable. Le Maire propose de reporter cette idée de panneau au moment du vote du budget 2009.

**Téléthon** : Le Maire rappelle que la manifestation a lieu samedi 6 décembre (rendez-vous au stade municipal à partir de 9 heures). M. Muhlach rappelle qu'une dernière réunion de préparation aura lieu mardi 2 décembre à 20 h 30.

**Beune** : M. Spadi rappelle le problème de baisse de tension à « Beune ». Le Maire lui explique que toutes les démarches ont été entreprises pour régler ce problème au plus vite.

M. Poirier, délégué du Syndicat d'électrification, indique qu'il a relancé le Syndicat.

**Aménagement des rues** : Le Maire rappelle aux élus qu'ils peuvent aller visiter les travaux réalisés dans la rue du Moyen-Age et la rue du Moulin et en profiter pour voir le démarrage du chantier du Pôle International de la Préhistoire.

**Carrefour du Sireuil** : M. Laval demande s'il n'est pas possible de mettre un stop au carrefour de la « croix du Mas » pour les

véhicules qui viennent de Marquay. Le Maire propose d'installer un « céder le passage » étant donné que la visibilité est bonne.

**Halle** : M. Poirier tient à signaler aux associations que les vitres de la halle ne sont pas faites pour afficher.

**Frelons asiatiques** : M. Poirier indique que depuis septembre 15 nids de frelons ont été détruits sur la commune.

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2008**

**Téléthon** : Le Maire donne la parole à M. Muhlach. Il indique que cette journée a été très réussie : belle dynamique et bonne participation des associations et des commerçants. Les fonds récoltés sont de 2 577,41 € en forte augmentation par rapport à 2007. M. Laval demande si l'organisation 2009 pourrait se faire à Sireuil. Personne n'y voit d'objection la proposition sera faite lors de la préparation du Téléthon 2009.

**Commission voirie** : M. Roux demande à M. Lachèze s'il peut le remplacer à la commission voirie. Le Maire ne souhaite pas rentrer dans la polémique et propose que M. Roux soit intégré à cette commission.

**Piscine** : M. Peyre rappelle sa demande sur la mise en sécurité de la piscine. Le Maire tient à rappeler à l'ensemble des élus que les comptes-rendus sont parfois difficiles à rédiger mais qu'il est possible de venir les lire en mairie et pourquoi pas y apporter des corrections.

### **Enquête publique préalable en vue d'obtenir l'autorisation de déclarer d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement des cours d'eau non domaniaux « Les Beunes » et leurs affluents situés sur le territoire de notre commune.**

Le Maire expose au CM que l'enquête publique préalable en vue d'obtenir l'autorisation de déclarer d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement des cours d'eau non domaniaux « Les Beunes » et leurs affluents situés sur le territoire de notre commune a

débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et se termine le 19 décembre 2008.

Le Maire indique au CM que Monsieur le Sous-préfet demande à ce que le Conseil émette un avis.

Le Maire explique au CM que l'étude faite par la SOCAMA remonte à 2006. Il indique que la Commune des Eyzies est la plus concernée par ce projet puisqu'elle a 14 km de linéaire.

En 2005, le Maire indique qu'un groupe de travail avait été créé pour étudier les propositions de la SOCAMA (rapport de septembre 2005). A l'issue de la réflexion, le CM, par délibération du 20 décembre 2005) avait émis des réserves et souhaitait que les priorités mentionnées ci-dessous soient prises en compte :

- phasage des travaux en collaboration avec la commune,
- problème de la qualité de l'eau (3 piscicultures sur la Commune)
- priorité à l'entretien des ouvrages (ponts, biefs,...),
- enlèvement des embâcles trop importants,
- véritable concertation avec les propriétaires riverains des Beunes.

Cette délibération avait été transmise au Syndicat et est restée sans réponse.

Une discussion s'instaure.

M. Deneuvel suggère de prendre les points positifs du projet. Il s'interroge et demande qui a ordonné cette enquête publique et pourquoi. Le Maire lui explique que pour passer à la réalisation des travaux, il est indispensable de réaliser cette enquête.

M. Muhlach indique qu'il y a quelques années des projets d'animations de certaines zones préservées des Beunes avaient été évoqués. Par ailleurs, dans le cadre de la construction du Pôle International de la Préhistoire plusieurs mesures ont été prises pour protéger la Beune. Melle Bouet demande si toutes les communes membres du Syndicat ont deux délégués (la commune des Eyzies ayant le plus grand kilométrage) et s'il existe une programmation

de l'entretien après tous ces travaux d'investissement.

Le Maire répond que toutes les communes ont deux délégués et que le problème de l'entretien n'est pas réglé. Une approche a été faite avec le Syndicat Vallée Vézère mais qui n'a pas abouti.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis réservé et souhaite que les points suivants soient pris en compte :

\* phasage des travaux en collaboration avec la Commune,

\* amélioration de la qualité de l'eau (problème des 3 piscicultures), entre « Combarelles » et l'entrée du bourg des Eyzies disparition complète des poissons,

\* protection et entretien des ouvrages (ponts, biefs,...),

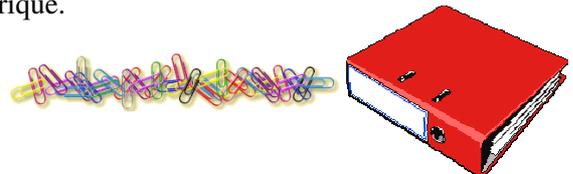
\* véritable concertation avec les propriétaires riverains des « Beunes »

\* enlèvement des embâcles trop importants.

## QUESTIONS DIVERSES

**Centre d'hébergement de Sireuil** : Le Maire indique qu'une tranche de travaux est prévue en janvier pour refaire le faux-plafond d'un des hébergements et installer des cabines douches. Il tient à souligner l'excellent fonctionnement du centre d'hébergement (pratiquement complet de mi-février à novembre 2009) et du centre de loisirs en partenariat avec la Communauté de Communes « Terre de Cro-Magnon ». Il souhaite organiser un prochain conseil municipal dans une des salles du centre pour montrer aux nouveaux élus la structure.

**Eglise de Tavac** : L'installation du chauffage et de l'éclairage est en train de se réaliser mais afin d'assurer un bon fonctionnement il a été demandé un renforcement du réseau électrique.



Décisions prises par le Conseil Municipal.  
Les délibérations complètes peuvent être consultées à la Mairie.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
TERRE DE CRO-MAGNON



## Actualités... Terre de Cro-Magnon

### **Rues du Moulin et du Moulin Bas: Bientôt la fin des travaux.**

La rue du Moulin est à présent totalement achevée, la petite ruelle qui rejoint la rue principale a aussi été rénovée au cours de l'automne. L'entreprise travaille à présent à la valorisation de la rue du Moulin Bas.

Dès le printemps ce programme ambitieux sera entièrement achevé. La Communauté de Communes aura investi ici plus de 455 000 €.

Dès cet été, ces ruelles des Eyzies sont devenues de véritables circuits unanimement plébiscités par les visiteurs et les locaux, en 2009 ce quartier aura revêtu son nouveau visage pour le plaisir et le confort de chacun.

### **Un nouvel équipement intercommunal en construction**

#### **Construction d'une salle de sport sur la commune de Rouffignac Saint Cernin**

Après la crèche au Bugue, la communauté de communes a lancé la réalisation de son deuxième équipement intercommunal : un espace socio éducatif et sportif. Une salle de 670 m<sup>2</sup> reliée à un bâtiment existant qui abrite une salle de judo, les tribunes du foot et des vestiaires. Les dimensions de cette salle permettront notamment la pratique du tennis et du basket.

Cet équipement intercommunal profitera à toutes les associations sportives de Terre de Cro-Magnon. La communauté de communes en assurera la gestion et le fonctionnement.

Les travaux en cours devraient être achevés au début de l'été 2009. Dès le début de l'année une table ronde pour l'utilisation de la salle sera lancée.



### **La marche nordique, le nouveau sport santé...**

A partir de janvier 2009, la Communauté de Communes, en partenariat avec le Conseil Général de la Dordogne, propose une nouvelle activité sportive pour animer les sentiers de randonnées.

Le dimanche de 10h à 12h des séances de marche nordique (avec des bâtons) encadrées par un professionnel seront proposées sur les sentiers de randonnée.

Cette marche avec des bâtons renforce la tonicité musculaire et améliore les capacités cardio-vasculaires.

#### **Ludique et accessible à tous.**

Un sport de pleine nature et de bien-être.

**Séance de 2h: 4 €  
Bâtons fournis**



18 janvier à Campagne	05 avril à Fleurac
08 février au Bugue	08 mars à Rouffignac
<b>17 mai aux Eyzies</b>	14 juin à Tursac

Réservations auprès de l'Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon 05.53.06.97.05 ou 05.53.07.20.48

Programme détaillé sur

[www.cdc-terredecromagnon.fr](http://www.cdc-terredecromagnon.fr)



## **CAP SIREUIL VILLAGE A ENCORE CONNU UNE BELLE ANNEE !!!**

Le centre de Sireuil a presque terminé sa saison 2008. En effet, en ce qui concerne les Classes de Découvertes, nous accueillerons un dernier groupe de 73 enfants, les 11 et 12 Décembre, originaires du département de la Haute-Vienne.

Tous groupes confondus, CAP SIREUIL VILLAGE aura ouvert ses portes à 1658 enfants et 428 adultes sur l'année, groupes ou écoles en provenance de différents départements de notre pays (Bas-Rhin, Vendée, Gironde, Isère, Charente-Maritime, Savoie...), mais aussi de la Dordogne. Cet été, des adolescents d'Allemagne, de Roumanie et de Suède ont aussi logé et mangé en haut de notre belle colline...

CAP SIREUIL VILLAGE, c'est aussi...

- **L'Accueil de Loisirs**, qui a été fréquenté cette année massivement par les familles des Eyzies, mais aussi de Tursac, de Campagne, de Manaurie et des familles résidant à côté de Sireuil : Marquay et Meyrals. Ce sont en tout sur l'année, 62 enfants qui ont fréquenté l'Accueil de Loisirs de Sireuil.

Pour information : L'Accueil de Loisirs sera ouvert pendant les vacances scolaires du Lundi au Vendredi de 8h à 18h30 (sauf vacances de Noël et de la Toussaint).

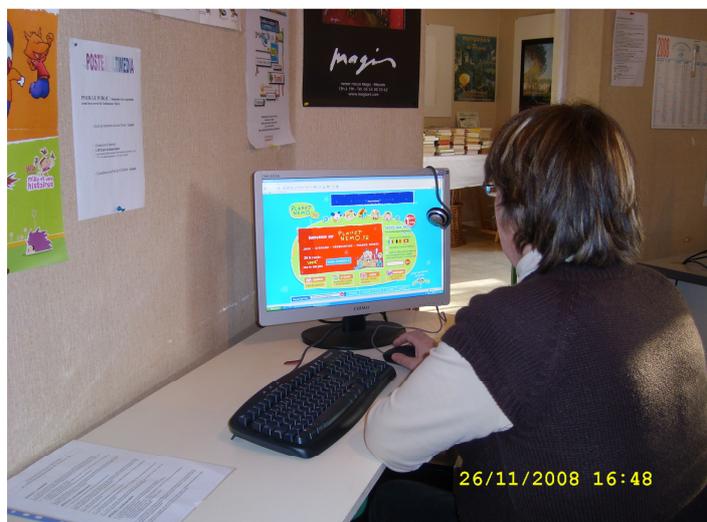
- **Des réunions, des manifestations, des assemblées...** En effet, la Ligue de l'enseignement, gestionnaire du centre actuellement, a convenu dans son accord avec la mairie des Eyzies, propriétaire des lieux, que dans la mesure de ses disponibilités et de son fonctionnement, le centre peut mettre à disposition des salles aux associations du territoire. C'est pour cela que nous avons accueilli :
  - L'Arbre de Noël de Sireuil (l'an passé et cette année)
  - Réunions de l'Amicale de Sireuil
  - L'Assemblée générale des Bisons
  - La Quine de l'Amicale de Sireuil...

Enfin, pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et des groupes à venir dans nos locaux, la mairie a prévu de nous assurer des travaux d'étanchéité sur les toits des bâtiments d'hébergement.

**ATTENTION** : L'Accueil de Loisirs de Sireuil recherche 2 animateurs (trices) ayant un BAFA pour les vacances d'hiver (du 16 au 27 février 2009), de printemps (du 14 au 24 avril 2009) et 3 animateurs (trices) avec BAFA ou en cours de formation (stage pratique BAFA) pour les vacances d'été. Pour tous renseignements et recrutement, contacter Stéphanie MALLET au 05.53.29.47.97.

Stéphanie MALLET  
Directrice de CAP SIREUIL VILLAGE  
2, place Caminade - Sireuil  
24 620 LES EYZIES DE TAYAC  
Tél. : 05.53.29.47.97.  
Fax : 05.53.29.40.88.  
[sireuil@laligue24.org](mailto:sireuil@laligue24.org)

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'investissement du Conseil Général et suite à l'accord favorable du Conseil Municipal, la bibliothèque municipale vient de moderniser ses équipements informatiques. Cet espace multimédia a pour vocation de mettre à la disposition du grand public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication.

D'autre part, grâce au projet initié par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne, les lecteurs inscrits pourront avoir un accès gratuit à certaines ressources électroniques qui constituent ainsi un complément aux supports déjà présents (livres, Dvd, cédéroms, Cd audio, périodiques...)

Ces ressources sont les suivantes :

- **LAROUSSE ENCYCLOPEDIE UNIVERSELLE** : Equivalent de 33 volumes papier issus des fonds éditoriaux Larousse.
- **LOUVRE EDU** : Base de données offrant un ensemble de ressources pour des centaines d'œuvres d'art.
- **PLANET NEMO** : Site donnant accès à plus de 200 jeux et activités ludo-éducatives pour les enfants.
- **TOUT APPRENDRE : Site d'apprentissage des langues** offrant de nombreux cours interactifs en ligne tous niveaux, conçus à partir de la méthode Assimil.
- **TOUT APPRENDRE : Soutien scolaire** : Un programme complet et conforme à l'Education nationale avec l'ensemble des matières du CP à la Terminale. Cours et exercices interactifs pour apprendre, réviser, s'évaluer.

## ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE :

- Exposition « Prix Littéraires » en janvier 2009 : Venez découvrir et emprunter tous les prix littéraires de l'année 2008.
- Pour les enfants le mercredi 17 décembre : **LES CONTES DE NOEL** à la bibliothèque à partir de 14H 30, la journée se terminera par un goûter.

*Pour tous renseignements : 05.53.06.39.55*

**UNE TRES BONNE ANNEE A TOUS.**



Françoise MARTIN

## *Actualités du Pôle International de la Préhistoire*

Centre d'accueil de la Préhistoire des Eyzies :  
phase de terrassement...



*Photo : Denis Nidos, CG 24*

*L'année 2009 est importante pour le Pôle International de la Préhistoire.*

*Si ses travaux documentaires, pédagogiques, culturels ou de mise en réseau touristique se poursuivent depuis plusieurs années, la réalisation des grands équipements d'accueil touristique et culturel était en phase d'étude.*

*La construction du Centre d'accueil de la Préhistoire des Eyzies va commencer. Le site sur lequel il sera aménagé est aujourd'hui dégagé, dans la rue en lien avec le Musée National de Préhistoire.*

*Dès mi-février, après les terrassements et une période de préparation du chantier, la phase de construction proprement dite pourra commencer.*

... et à découvrir, le premier « Chemin de la Préhistoire »,  
la Boucle de la Micoque.

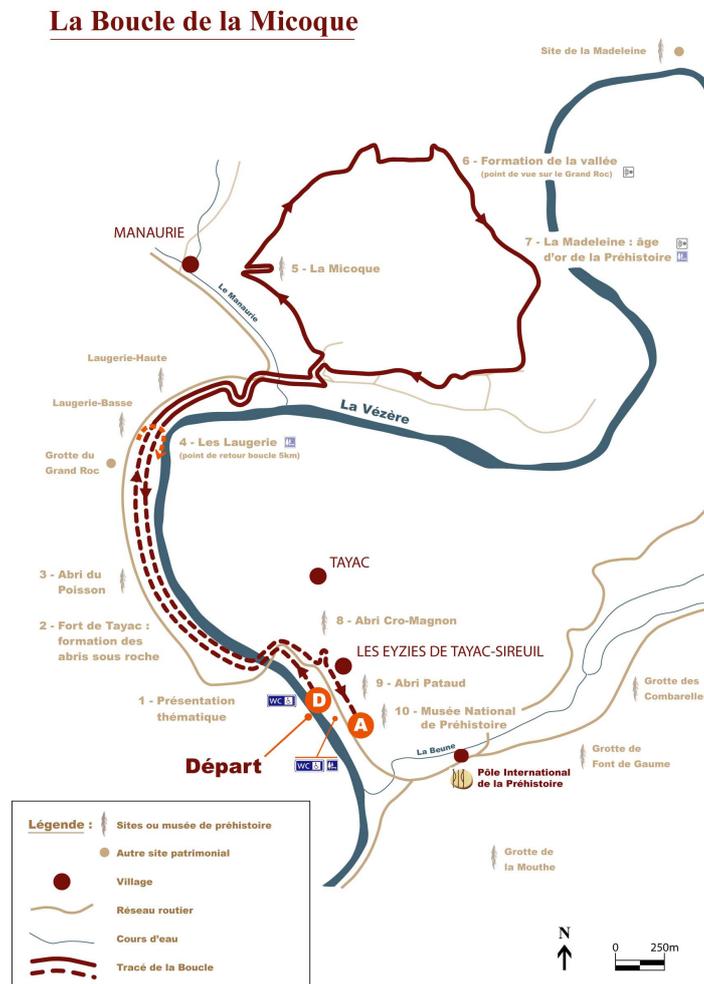


Image PIP

*N'hésitez pas à découvrir « hors saison » le premier des « Chemins de la Préhistoire », implanté aux Eyzies autour de nombreux sites préhistoriques emblématiques - dont le gisement de la Micoque, le plus ancien de la Vallée de la Vézère - et qui se termine au pied du Musée National de Préhistoire.*

*Deux balades sont proposées une de 5 km et une de 12 km, avec des panneaux d'interprétation, une table d'orientation et une signalétique particulière .:*

*Un dépliant spécifique est disponible gratuitement au PIP aux Eyzies, au CDT à Périgueux et dans les Offices de Tourisme, dont celui de Terre de Cro-Magnon (Les Eyzies, Le Bugue, Rouffignac).*



Image PIP

# OFFICE DE TOURISME TERRE DE CRO-MAGNON

## Un nouveau Président en 2008 : M. Gérard LABROUSSE

Mis en place en avril 2007, l'Office de Tourisme intercommunal Terre de Cro-Magnon assure l'accueil et l'information des touristes au Bugue (Porte de la Vézère), à Rouffignac (Place de la Mairie) et donc aux Eyzies (19 avenue de la Préhistoire).

Son Comité de Direction a été renouvelé suite aux élections municipales de mars 2008. La présidence a été confiée à M. Gérard LABROUSSE, maire du Bugue, Vice-Président de la Communauté de communes et Conseiller Général. Les Vice-Présidents sont Melle Lucie LACOSTE, élue de Rouffignac, M. Jean-Luc BOUSQUET, représentant de la CCI et M. Gilles MUHLACH, représentant du Pôle International de la Préhistoire.

## Les 1<sup>ères</sup> réalisations visibles

Cela fait désormais plus d'un an que l'office de tourisme est géré par une structure sous tutelle de la Communauté de communes. Si cela n'a pas entraîné de changement majeur pour les touristes, en interne, il a été possible de rationaliser les tâches administratives afin de libérer du temps pour l'accueil des visiteurs et pour mener de nouveaux projets : démarche d'amélioration de la qualité des services, amélioration de la signalétique, nouveau site Internet ([www.tourisme-terredecomagnon.com](http://www.tourisme-terredecomagnon.com)), etc.



Avant



Aujourd'hui

En 2008, une mise à jour de la signalétique de la façade a été réalisée pour améliorer la visibilité de l'office depuis la rue.

## Le Pays du Périgord Noir ; pilote des actions communes de communication

L'un des changements importants de ces dernières années est l'évolution de la politique de communication. Dès 2005, une réflexion globale a été menée à l'échelle du Pays du Périgord Noir et des 15 offices de tourisme qui le forment. Cela a conduit dès 2006 à une planification commune des actions de communication (campagne d'affichage, salon, publiereportage) et au développement d'actions de @-marketing (site portail [www.perigordnoir.com](http://www.perigordnoir.com)). Enfin une harmonisation des cotisations des professionnels a été mise en place afin de réaliser des documents communs d'informations.

Pour 2009, près de 190 000 € seront investis pour la promotion du Périgord Noir :

- réalisation des 5 brochures communes (85 600 €) ;
- refonte du site Internet [www.perigordnoir.com](http://www.perigordnoir.com) (30 000 €) ;
- @-marketing (21 400 €) ;
- salon de Bruxelles et manifestation à Lille (16 000 €) ;
- accueil de journalistes (16 000 €) ;
- campagne d'affichage 4x3 à Bordeaux (10 000 €) ;
- spots publicitaires télévisés sur la région Auvergne (10 000 €) ;

Fin 2008, faire un premier bilan des 3 premières années a été jugé nécessaire. Un audit indépendant est en cours de réalisation. Il devra identifier les possibilités d'améliorer le fonctionnement de la commission tourisme du Pays du Périgord Noir.

## ASSOCIATIONS

### **SOCIETE D'ETUDES ET DE RECHERCHES PREHISTORIQUES DES EYZIES**

Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil .  
Association de type Loi de 1901 créée en 1937 .

#### **LES EYZIES DE TAYAC- SIREUIL ( DORDOGNE)**

#### **JOURNEES DE LA PREHISTOIRE 2009 :**

La S.E.R.P.E. ( Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies) organise du 5 au 17 Août 2009 ses **JOURNEES DE LA PREHISTOIRE aux EYZIES** .

Journées gratuites et ouvertes à tout public :

- **5, 6, 7, 8 Août : Initiation à la Préhistoire** par M. Maufront .  
*Cours 9h-12h et 14h30-17h* cours libres et gratuits . Pas d'inscription préalable, se présenter le 5 Août à 9h **à l'Ecole des Eyzies** .  
5:Préliminaires et principe de fouille . La géologie appliquée à la préhistoire(les grottes et abris, le silex)  
6:Les faciès culturels successifs . La paléontologie humaine .  
7:Les glaciations . La faune . La flore . L'habitat . Le feu .  
8: Matériaux utilisés par l'homme . L'art pariétal .
- **10, 11, 13 Août : Conférences et communications 9h30-12h et 14h-17h**  
**à l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies.**
- **12 Août : Sortie culturelle** d'une journée .
- **14, 15, 16, 17 Août : 2<sup>ème</sup> Cycle** à l'Ecole des Eyzies.

Renseignements : <http://www.serpe.org>  
04 92 75 21 25 et 06 76 42 95 83

et à l'office de Tourisme des Eyzies : <http://www.leseyzies.com> 05 53 06 97 05



Ah la belle vie que la vie à Tayac ! Simplicité, bonne humeur, toutes les choses favorisant le bien-être se conjuguent ici pour célébrer chaque manifestation des « Croquants ».

« C'est quand la prochaine... » demandent les « Jacquou » et autres, d'une voix commune. A chaque saison sa fête, son repas, où se regroupent jeunes et vieux, gens du pays ou venus d'ailleurs, sous l'emblème magique du sanglier.

Jugez-en par vous-mêmes.

La nuit du 21 Juin, le ciel eyzicois s'est embrasé, rappelant à tous que les Croquants fêtaient la Saint-Jean dans le pré de « Zizou » au cœur de Tayac. Vous êtes venus nombreux ripailler et danser autour du brasier incandescent, jusqu'au petit matin. Une vraie fête de village avec ses animations de l'après-midi et sa vie nocturne.

La fin de l'été fut marquée par le traditionnel repas au « Petit bois » mis à disposition par Gisèle et Pierre Roux. La pluie non attendue s'est invitée aux agapes... Bienvenue à ses gouttes qui ont donné l'idée aux Croquants d'improviser un abri de fortune duquel s'élevait rigolades et esprit de franche amitié.



L'automne venu, les Croquants ont réveillé une vieille fête oubliée depuis quelques années, celle des Châtaignes et du Bourru. Et « vire l'aste » pour griller les « castagnes », et coule le bourru pour pousser les marrons dans les gosiers. Un bonheur d'après-midi vécu sous l'ombrage des chênes du même « Petit bois ».

Pour célébrer la fin de leurs activités annuelles, les Croquants ont pour habitude de se retrouver, noblesse oblige, autour d'une bonne table dressée dans un restaurant. C'est au « Chateaubriand » que l'association de Tayac s'est réunie pour cette ultime rencontre. Michelin n'en ayant pas assez prévu, c'est au firmament qu'il faut compter les étoiles à attribuer à « Fafa » et à son équipe pour la qualité des mets servis et l'accueil qui nous ont été réservés.

Au cours de leur assemblée générale en fin d'année les « Croquants » feront le bilan de 2008 et mettront en place le calendrier de leurs activités pour 2009.

Nous vous en dévoilons ici quelques lignes :

21 Mars : participation au carnaval des Eyzies organisé par l'amicale laïque.

04 Avril : petits et grands débusqueront les œufs de Pâques dans les rues de Tayac, suivi par la dégustation de la très fameuse et gigantesque omelette composée d'au moins 200 œufs.

Fin Mai : sortie surprise des Croquants.

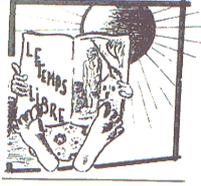
27 Juin : feu de la Saint-Jean.

Septembre : repas au « Petit bois » suivi de la fête de la châtaigne et du bourru.

Et une fois encore merci à tous ceux grâce à qui ces fêtes peuvent vivre pour le plus grand plaisir du plus grand nombre.

Que vivent longtemps les fêtes de Tayac !  
« Au reveire » et Bonne Année 2009 à tous.

Le bureau



## CLUB DU TEMPS LIBRE

### Activités 2<sup>ème</sup> semestre 2008 :

Ne changeons pas nos habitudes, suite à la saison estivale nous avons repris nos activités en septembre par un pique-nique initialement prévu chez Mr et Mme Jacky Beauger mais déplacé sous abri, conséquence des conditions météo du jour.

Notre habituelle journée repas du 11 novembre à la halle rassemblait 92 convives et la soirée repas belote à la salle des associations réunissait 40 personnes.

Nos marches ont toujours lieu au même rythme mais pour leur donner un regain d'intérêt une première approche avec la section de Paunat et Saint Avit a semblé ravir les participants.

Expérience qui sera certainement renouvelée.

Début décembre nous participons à une après midi sur la prévention des chutes patronnée par les caisses d'assurance maladie.

### Sorties - Voyages :

Début septembre le club est parti découvrir sur 6 jours la Bretagne extrême. Ce fût l'occasion de prendre un bon bol d'air marin, visiter des

monuments locaux, églises, cathédrales, enclos paroissiaux, port de pêche, phare, la pointe du Raz, bain de Douarnenez, cité navale de Brest etc...

Fin novembre une sortie promo de 4 jours nous amène à Lloret del Mar sur la Costa Brava.

Occasion pour une bonne partie des 50 participants de voir la région de Barcelone et ses environs.

Une sortie d'une journée en Corrèze nous a permis de revoir pour beaucoup d'entre nous Collonges la Rouge, Turenne et le village de Curemonte.

### Prévisions 2009 :

Les sorties d'une journée par semestre seront reconduites.

Côté voyage 3 jours seront programmés en juin vers le Puy du Fou, ses spectacles et le marais vendéen.

Vers septembre - octobre nous prévoyons un séjour d'une semaine demandé par un certain nombre sur le Portugal.

Avant de déguster notre traditionnelle choucroute le 8 mars nous avons notre assemblée générale annuelle à la halle le dimanche 11 janvier suivie d'un succulent repas et ambiance musicale.

Nous souhaitons que vous serez nombreux à partager ces diverses activités.

Le montant de la cotisation annuelle est de 14 euros.

En ce début d'année nous vous souhaitons de tout cœur une bonne santé et heureuse année 2009.



Le Bureau





## COMITE DE JUMELAGE

Associé avec bonheur aux "Anciens Bisons", le 14 Aout dernier, le comité de jumelage des Eyzies a apporté sa touche hispanisante à la Fête de la Vézère. Sous les banderoles "Tio Pepe" offertes par Magdalena et la délégation du comité de Puente Viesgo venue nous rendre visite au printemps, les membres de notre comité se sont vaillamment investis dans le dîner servi au bord de la Vézère. Sangria et paella ont ravi les palais de tous avant que ne soit tiré le superbe feu d'artifice offert par la municipalité. Les falaises et les immeubles avoisinants diffusent encore l'écho de sa majesté. Beaucoup de monde durant cette soirée, tant au repas qu'à la buvette animée par les "Anciens Bisons". Le rampeau, conduit de main de maître par Odet Latreille, a retenu une foule de touristes et les spécialistes de l'art, jusque très tard dans la nuit. Les danseurs de tout age, venus nombreux ont pu vibrer tout à leur souhait au son d'une musique éclectique sur l'Espace Puente Viesgo, jusqu'à son arrêt. Et le marchand de sable est passé sur notre village...

Notre assemblée générale aura lieu le 7 Février. Nous y programmerons en particulier les dates d'un voyage tant attendu à Puente Viesgo.

Rappelons ici la vocation du comité de jumelage:

"Initier et favoriser les échanges en tous domaines entre les habitants des 2 communes jumelées, conduire des actions qui renforcent le développement et assurent la pérennité du jumelage."

Nous vous souhaitons à tous une Bonne Année 2009 pleine de renouveau, de bonheur et de santé.  
Viva Puente Viesgo, Viva Les Eyzies.

Le Président, Jacques ARNAL



*La buvette et le rampeau avec Odet Latreille*





## AMICALE LAÏQUE

### DES EYZIES

Pour clôturer l'année scolaire 2007/2008, l'Amicale a organisé un week-end à St Georges de Didonne. Balades en bord de mer, sieste dans le sable et pour certains une visite du zoo de La Palmyre ont été les principales activités du week-end.

Après deux mois de repos estival, l'Amicale Laïque a rouvert ses portes et a repris ses activités pour l'année.

Nous avons déjà fait notre vide grenier.

Qui fût une journée réussite avec beaucoup d'exposants et visiteurs

#### Calendrier des activités à venir :

14 novembre : Veillée jeux

6 décembre : Quîne de Noël

14 décembre : Marché de Noël + Fête de Noël

16 janvier : Assemblée générale

21 mars : Carnaval

Nous serions heureux de vous accueillir à nos ateliers d'arts plastiques qui sont ouverts à la salle de la poste le lundi de 14 h à 16 h ainsi que le jeudi 27 novembre à 20h30 pour les adultes et les mercredis 3 et 10 décembre de 14 h à 16 h pour les enfants.

Toutes personnes qui souhaitent se joindre à nous peuvent se renseigner auprès de :

Mme Bley Nicole : 0633357579

Mme Andrieu Christelle : 0553547349

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et comptons sur vous pour les manifestations à venir. Tous les bénéfices reviennent aux enfants de l'école pour financer leurs activités.

Le Bureau



*Vide grenier dans la cour de l'école*



## MAINS OCCUPEES, MAINS HEUREUSES



Un « aquarium » peint sur métal par Maryse en atelier de peinture

vous accueille à SIREUIL, dans l'ancienne école, les mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 15h à 19h et les samedis matins de 10h à 12h.

Les ateliers suivants sont à votre disposition :

- Couture les mardis et samedis matin
- Peinture, dessin ou serviettage les jeudis après-midi

Un atelier de tricot va bientôt s'ouvrir (peut-être en soirée ?). Vous êtes toutes les bienvenues.

Il est encore temps de réaliser avant Noël le cadeau personnalisé qui ne peut manquer de faire plaisir : le doudou en tissu ou tricot, le sac unique et inimitable, l'écharpe ou le châle qui réchaufferont les frileuses, le collier ou la chaîne de lunettes aux couleurs préférées de la destinataire, etc. Des patrons et des modèles sont à votre disposition et n'attendent que vous.

D'autre part, notre couturière est à votre service pour effectuer toutes les retouches et modifications ou réaliser sur mesures vos vêtements de soirée pour le réveillon.

Alors n'attendez pas d'avantage ; venez nous rendre visite ou contactez-nous au 06 75 43 19 82.

Marie-Anne MEYER-MOLNAR



En juin 2007, sous l'impulsion de François Tallet, Benoit Lacoste et Mickael Heuze, le club des Bisons a repris le chemin des filets ! Malgré des débuts quelques peu chaotiques, l'ambiance, la cohésion et l'amitié ont réussi au fil du temps à faire revivre notre stade le dimanche après-midi.



Le foot citoyen fédère et encourage les valeurs propres et identitaires de notre village. Pour exemple, la fête des Bisons fût une réussite pour adultes et enfants et a permis à tous de se réunir et de redécouvrir des jeux anciens tels que le Rampeau sous la coupe du père Odet que nous remercions encore.....

A l'heure actuelle les résultats sportifs se sont nettement améliorés tout comme notre organisation extra sportive, et notre communication sur [www.les-bisons.com](http://www.les-bisons.com) où vous pourrez trouver résultats, commentaires, photos, et surtout la rubrique "nos anciens" alimentée par de nombreuses images d'époque.

Enfin, nous commençons l'année 2009 par un concours de belote le 24 Janvier à la halle des Eyzies. Merci à tous les bénévoles, dirigeants, spectateurs et joueurs "Bisons" pour leur soutien et leurs nombreuses marques de sympathie.

Sportivement vôtre, Les bisons.

## LES ANCIENS DU FOOTBALL LES EYZIES

L'année sportive a repris, après une pause estivale bien méritée, entrecoupée de festivités très appréciées grâce à la participation de tous, et des associations partenaires... Nous remercions la municipalité pour le très beau feu d'artifice du 14 août, qui participe de la réussite de cette soirée.

La saison de football vétérans se déroule sans problème, sportivement satisfaisante et toujours dans la plus grande convivialité. Nous remercions Francis Beusse, des Canoés Vallée Vézère, pour le cadeau de deux nouveaux ballons.



Nous participons au suivi des installations que nous utilisons, par exemple en ayant contribué pour moitié à l'achat des nouveaux filets pour les buts du stade (filets blancs, très chics !).

Nous avons également offert dix ballons pour l'école de foot des Bisons, il est important que les anciens préparent l'avenir... Un mot particulier en ce sens pour Didier Bonnat, qui se pose là pour préparer

En projet pour le printemps 2009, et nous vous en tiendrons informés : une virée à Toulouse pour assister à un match de rugby, et l'organisation d'une sortie pour voir jouer les Girondins à Bordeaux.

Bonne année 2009 à toutes et à tous.

Gilles Muhlach



*L'Association « Passants Soyez Heureux »*

se voue toujours à encourager l'expression créatrice dans toutes ses formes, mais surtout par la voie de l'écriture. Elle organise divers ateliers et stages, proposant des jeux et des activités artistiques autour de l'écriture, et regroupant divers publics à travers de thèmes variés, pour ensuite partager et échanger.

Toute personne intéressée à découvrir ou à se remettre à l'écriture créatrice, est invitée à participer à nos ateliers qui se déroulent aux Eyzies, et dans d'autres lieux dans la région.

Pour plus de renseignements sur les ateliers, stages, inscriptions et déroulement des ateliers, veuillez appeler Jane Westerveld, (animatrice et formatrice diplômée des ateliers d'Art-Cru à Bordeaux) au 05 53 06 98 63.

*« Passants Soyez Heureux » et bienvenus !*



## Amicale de Sireuil

Les activités de l'amicale ont repris début septembre.

Le lundi après-midi est toujours consacré à la belote et aux différents jeux de société. De nouveaux membres sont venus nous rejoindre.

Le mercredi après-midi est réservé aux enfants de la commune un projet est en cours pour des activités.

Le samedi après-midi est prévu pour un atelier artistique ou autre, les amateurs seront les bienvenus.

L'Amicale ayant bénéficié d'une généreuse donation de monsieur Routier, nous sommes en mesure de vous prêter des livres qui seront à retirer tous les lundis à partir de 14h30 à 18h à l'amicale.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 31 janvier 2009 à 11h salle de l'amicale.

L'ordre du jour sera :

- Rapport moral et financier
- Renouvellement du bureau et du conseil d'administration
- Création d'une section enfantine
- Questions diverses

Le repas qui suivra l'assemblée générale aura lieu au centre de loisirs à partir de 12h30.

Inscriptions jusqu'au 26 janvier 2009 :  
Bernadette Secrestat 05.53.29.64.82  
Anne-Marie Fillerin 05.53.29.64.51

Nous vous espérons nombreux.

L'Amicale de Sireuil vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

La Présidente  
Anne-Marie Fillerin



C'est avec grand plaisir que nous venons vous présenter notre association :  
**« La boule de Cro-Magnon ».**

Elle a pour objet :

- de développer la pratique du sport Pétanque et Jeu Provençal
- L'association est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, par l'intermédiaire du Comité Départemental de la Dordogne.

Toute personne qui souhaite se joindre à nous sera la bienvenue que vous soyez initié ou débutant.

Pour tout renseignement nous concernant vous pouvez joindre :

Mr Courrèges-Clercq Pierre au 05.53.35.05.56

Mme Hautesserre Véronique au 05.53.06.96.25

### Calendrier des manifestations à venir :

Samedi 14 mars 2009 : 20H30 concours de belote à la halle

Dimanche 21 juin 2009 : concours pétanque départemental mixte dotation de 30% (réservé aux licenciés) boulodrome du village à 14h30.

Tous les vendredis soir un covoiturage est mis en place à 20h30, place de la mairie pour rejoindre nos amis de Meyrals afin de partager un moment de jeu et de détente.(Boulodrome couvert et chauffé)

Malgré la météo nous avons pu jouer les mardis soir aux Eyzies, reprise des entraînements du mardi à 20h30 au printemps. Dès que la météo le permet nous nous retrouvons sur le boulodrome les dimanches après-midi à 15H.

En attendant de partager le cochonnet nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Le bureau

## INFORMATIONS DIVERSES



### AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE

### DE ST CYPRIEN

#### **Don de sang, don de soi, don de vie :**

Dans 3 ans, l'Amicale pour le don de sang bénévole de St Cyprien et des communes environnantes aura 40 ans. Merci à son fondateur Paul LAUBIER toujours présent dans nos mémoires. Nous essayons de perpétuer sa volonté et son dynamisme.

Sur le Canton de St Cyprien, la solidarité fraternelle n'est pas un vain mot et nous réalisons généralement de belles collectes. L'année 2008 a été moins porteuse du fait, sûrement, que nous ayons été amenés à changer souvent de lieu de collecte. Nous espérons vous accueillir plus nombreux en 2009 où nous retrouvons la salle de St Cyprien.

L'établissement français du sang Aquitaine-Limousin délivre chaque jour plus de 450 poches de sang. Les besoins ne cessent d'augmenter. Cette augmentation, due en partie au vieillissement de la population, est le fait des services de médecine (maladie du sang, cancérologie) qui accueillent toujours plus de malades et de malades âgés. En 2006, la moyenne d'âge du malade transfusé en France était de 70 ans. 500 000 personnes sont transfusées chaque année. Du fait de cette augmentation (5 000 poches en plus en 2007 dans la région), il faut sans cesse trouver de nouveaux donneurs (8 000 dons par jours sont indispensables).

L'année 2008 a vu la création en Dordogne des collectes mobiles de plasma. Le plasma permet l'élaboration de médicaments dérivés de produits sanguins. En 2009, deux collectes seront réalisées au Coux et Bigaroque les lundis 30 mars et 31 août en après-midi. Si vous êtes disponibles, contactez-nous. Un don de sang et un don de plasma nécessitent seulement 15 jours d'intervalle.

Vous avez entre 18 et 60 ans, si vous n'êtes pas encore donneur, devenez-le, et si vous l'êtes, encouragez votre entourage. Rappelez vous qu'un don égale une vie et qu'il n'existe pas de produit se substituant au sang. En 2009, rejoignez les 1 600 000 donneurs qui offrent un peu de leur temps pour un peu de leur sang pour subvenir à des besoins de plus en plus importants.

Le Président de l'Amicale de St Cyprien,  
Joël CHABROL.

*(rue de l'église – 24220 St Cyprien – 05.53.31.60.45)*

#### **Les collectes qui auront lieu à la salle des fêtes de St Cyprien :**

**Le samedi 10 janvier de 8h00 à 12h00**

**Le mardi 14 avril de 15h00 à 19h00**

**Le samedi 18 juillet de 8h00 à 12h00**

**Le samedi 10 octobre de 8h00 à 12h00**



## MINISTÈRE DE LA DEFENSE



### QUELQUES CONSEILS DE LA GENDARMERIE AFIN DE MIEUX PROTÉGER LES HABITANTS DE LA COMMUNE DES EYZIES DE TAYAC

Même lorsqu'il est au bord de la route avec des jumelles, le gendarme garde toujours à l'esprit que sa mission première est de protéger la population. Mais pour vous protéger au mieux, vos gendarmes ont besoin de votre soutien. ....**Comment aider vos gendarmes à vous protéger ?**

#### **1. En informant rapidement votre gendarmerie de tout fait vous semblant anormal :**

**Personne ne vous demande de faire de la délation, mais prévenir la gendarmerie est un vrai réflexe de vigilance citoyenne.** lorsque vous constatez un fait anormal (par le 17 ou le numéro de la communauté de brigades de LE BUGUE n°05.53.03.83.95).

Dans nos campagnes, la solidarité passe par la vigilance mutuelle. Des cambriolages et des vols au préjudice des personnes âgées (faux agent de nettoyage, faux électricien, faux représentant, etc.) peuvent être évités par un simple appel à la gendarmerie. Si possible, avant de téléphoner, relevez le numéro du véhicule et le signalement de ses occupants.

De même, les gendarmes sont intéressés par les personnes vivant repliées sur elles-mêmes de manière quasi clandestine, les campements isolés, le passage anormal de véhicules dans les zones isolées, etc.

**Vous pouvez renseigner la gendarmerie en toute confiance : institution républicaine agissant suivant la loi et respectueuse des droits de tous les citoyens,** elle sait distinguer les honnêtes gens des malfaiteurs. Un simple renseignement donné aux gendarmes peut paraître banal mais permet parfois d'arrêter des dangereux délinquants.

#### **2. En protégeant mieux votre habitation:**

Trop d'habitants des communes rurales se méfient peu et créent ainsi des facilités pour les voleurs. Quelques mesures simples, des bonnes habitudes à prendre, peuvent vous éviter des soucis:

Les cambrioleurs sonnent souvent à la porte pour vérifier l'absence des occupants avant de pénétrer par l'arrière du domicile pour ne pas être vus, il faut donc :

Fermer ses portes et fenêtres à l'arrière du bâtiment ainsi que les volets avant de partir, ne pas laisser les clés sous le paillason ou un pot de fleurs situé à proximité, ne pas laisser la clé sur la serrure(côté intérieur) des portes fenêtres afin d'éviter le bris de vitre et la facilité d'ouverture(si le volet est resté ouvert), ne pas conserver des objets de valeur s'il n'y a pas d'alarme anti-intrusion et surtout ne pas conserver de gros montants en espèces. Il faut déposer votre argent dans les banques qui sont faites pour cela.

**En cas de cambriolage, fermez les portes et ne touchez à rien pour ne pas détruire les traces laissées par les cambrioleurs.**

\*\*\*

Merci à tous les élus qui soutiennent les gendarmes au quotidien et nous permettent de s'adresser à vous aujourd'hui. La gendarmerie, Force de sécurité publique est à la disposition des citoyens qu'elle protège.

Alors, **pourquoi hésiter à aider les gendarmes ? Vous serez bien content qu'un autre le fasse quand les voleurs voudront rentrer chez vous.**

**« La gendarmerie nationale est une force militaire destinée à protéger la nation, les citoyens, et les campagnes »** - Assemblée Nationale Française – 1791

**La compagnie de gendarmerie de SARLAT**

## INFORMATIONS : Collecte, déchetterie...

Le jour de passage pour les ordures ménagères et la collecte sélective, en période hivernale, est modifié :

*Passage Hiver : du 15 septembre 2008 au 15 juin 2009*

**Ordures Ménagères (Sacs noirs)** : Complet : 1 vendredi sur 2 à compter du 16/01/09  
 Bourg : 1 vendredi sur 2 à compter du 09/01/09  
 Bourg : tous les mardis à compter du 19/05/09

**Collectes Sélectives (Sacs jaunes)** : Complet : 1 mercredi sur 2 à compter du 07/01/09



Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Périgord Noir

**Nous jetons 26% de notre nourriture à la poubelle ! Quel gaspillage !**

**NOUVEAU à la déchetterie des Eyzies :**

**Toute l'actualité**



**Le textile récupéré**

A compter du 1er décembre 2008, le SICTOM du Périgord Noir met à votre disposition des bornes pour récupérer le textile :

- tous types de vêtements,
- linge de maison,
- "accessoires",
- tissus et bouts de tissus,
- sacs,
- articles de mercerie.

En savoir plus...

**Attention : les horaires de la déchetterie ont changé.**

LES EYZIES tél: 05 53 05 38 01	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
"La Gaubert" D706	FERMEE	9h à 12h30	9h à 12h30	FERMEE	9h à 12h30	9h à 12h30
impasse dir. "La Mouthe"		13h30 à 17h	13h30 à 17h		13h30 à 17h	13h30 à 17h
24620 LES EYZIES TAYAC SIREUIL	Dimanches et jours fériés: Fermée					

Les sacs noirs et les sacs jaunes sont à votre disposition  
à la Mairie des Eyzies et de Sireuil.

## ADRESSES UTILES

[www.pays-perigord-noir.fr](http://www.pays-perigord-noir.fr)

Site du pays du périgord noir

[www.cdc-terredecromagnon.fr](http://www.cdc-terredecromagnon.fr)

Site de la communauté de communes terre de Cro-magnon

documents à télécharger : fiches de randonnée, bulletin d'information, fiche assainissement, etc...

[www.tourisme-terredecromagnon.com](http://www.tourisme-terredecromagnon.com)

Site de l'office de tourisme

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Informations générales sur le service public

[www.cg24.fr](http://www.cg24.fr)

Site du conseil général de la Dordogne

[www.dordogne.pref.gouv.fr](http://www.dordogne.pref.gouv.fr)

Site de la préfecture de la Dordogne

[www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)

Informations générales sur l'urbanisme et formulaires à télécharger

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

Plan cadastral en ligne

[pastel.diplomatie.gouv.fr](http://pastel.diplomatie.gouv.fr)

Pour les personnes nées, mariées, ou décédées à l'étranger : permet de demander une copie des actes concernés.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Textes constitutionnels, jurisprudence etc...

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

Site du journal officiel

[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)

Ecologie et développement durable

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Culture et communication

[www.mediateur-republique.fr](http://www.mediateur-republique.fr)

Informations sur le médiateur de la république

[www.connexion-adsl.org](http://www.connexion-adsl.org)

Indique les caractéristiques d'une ligne téléphonique et l'éligibilité aux offres internet adsl et câble.

[dl.free.fr](http://dl.free.fr)

Permet d'envoyer des fichiers jusqu'à 10 Go



# FORMALITES ADMINISTRATIVES

	<b>LIEU</b>	<b>PIECES NECESSAIRES</b>	<b>COÛT</b>
<b>Extrait de naissance</b>  Personnes nées à l'étranger	Mairie du lieu de naissance  Ministère des Affaires étrangères et des relations extérieures Services centre état civil 11 rue de la maison blanche 44941 Nantes cedex 09	Indiquer son nom, date de naissance, noms et prénoms des parents	Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
<b>Extrait de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, noms et prénoms. Fournir une pièce d'identité	Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
<b>Extrait de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Indiquer la date du décès, nom et prénoms	Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
<b>Permis de conduire</b>	Sous-préfecture Service Automobile	Délivrance du permis de conduire sur présentation de l'attestation de réussite (feuille rose) et d'une pièce d'identité	52 euros en chèque ou espèces
<b>Livret de famille</b>	Mairie du lieu de domicile	Demande de duplicata produire tous les éléments d'état civil de la famille.	Gratuit
<b>Carte Nationale d'Identité</b>	Mairie du lieu de domicile	2 photos d'identité, une copie d'acte de naissance, un justificatif de domicile.	Gratuit
<b>Passeport</b>	Mairie du lieu de domicile	2 photos, 1 copie d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, 1 timbre fiscal, 1 pièce d'identité	A consulter
<b>Autorisation de sortie du territoire</b>	Mairie du lieu de domicile des parents	Livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile.	Gratuit
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du lieu de domicile Inscription entre le 1 <sup>er</sup> /09 et le 31/12	Justificatif de domicile et pièces d'identité	Gratuit
<b>Le recensement :</b>	Mairie du lieu de domicile des parents dans les trois mois suivant le 16 <sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant	Livret de famille ou pièce d'identité et justificatif de domicile des parents.	Gratuit

## **Droit et démarches des étrangers :** **Elections : Inscription entre le 1<sup>er</sup>/09 et le 31/12**

Vous êtes ressortissant européen, vous pouvez voter en France pour les élections européennes et municipales si, vous avez votre domicile en France et vous n'êtes pas privé du droit de vote dans votre pays d'origine.  
Vous devez vous faire inscrire à la mairie de votre domicile, sur une liste électorale complémentaire (2 inscriptions distinctes)  
Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JANVIER 2009

11 : assemblée générale du Club du Temps Libre à la Halle suivi d'un repas. Rens. : M. Jean-Pierre LAVAL au 05.53.59.51.77

16 : assemblée générale de l'Amicale Laïque à la salle communale de la Poste. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49

24 : concours de belote organisé par l'AS Les Bisons à la Halle. Rens. : M. Benoît LACOSTE : 06.67.99.37.30

31 : assemblée générale de l'Amicale de Sireuil à Sireuil. Rens. : Mme Anne-Marie FILLERIN au 05.53.29.64.51

31 : repas de chasse organisé par la Sté de Chasse de Tursac à la Halle

## FEVRIER 2009

7 : assemblée générale du Comité de Jumelage suivi d'un repas dansant à la Halle. Rens. : M. Jacques ARNAL au 06.81.32.45.10

14 : repas organisé par la Sté de Chasse des Eyzies à la Halle. Rens. : M. Jean-François CHROBAK au 05.53.06.18.11

17 : repas des clubs du Temps Libre de la Région à la Halle - Réservé aux adhérents



## MARS 2009

1 : quine de la FNACA organisé à la Halle. Rens. : M. Lucien PERRIER au 05.53.06.97.30

7 : quine de l'Amicale de Sireuil à Sireuil. Rens. : Mme Anne-Marie FILLERIN au 05.53.29.64.51

8 : repas « Choucroute » organisé par le Club du Temps Libre. Réservé aux adhérents.

14 : concours de belote organisé par la Boule de Cro-Magnon à la Halle. Rens. : M. Pierre COURREGES-CLERCQ au 05.53.35.05.56 ou Mme Véronique HAUTESERRE au 05.53.06.96.25

21 : carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies avec la participation des Croquants de Tayac. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49

28 : quine St Cirquoise à la Halle



*Prévisions déjà connues en attente de la réunion de début d'année. Un imprimé sera diffusé dans tous les foyers :*

## AVRIL 2009

04 : ramassage des œufs de Pâques dans les rues de Tayac, suivi de la dégustation de l'omelette, organisé par les Croquants de Tayac. Rens. : M. Henri LACHEZE : 05.53.06.96.96

04 : (en prévision) Bal du Printemps organisé par le Comité de Jumelage à la Halle en soirée. Rens. : M. Jacques ARNAL au 06.81.32.45.10

11-12 : passage de la Grappe de cyrano

14 au 24 : exposition arabesque (peintures) à la Halle. Rens. : Mme Henriette COLLIGNON : 05.53.05.45.34

## MAI 2009

Fin Mai : sortie surprise des Croquants.

## JUIN 2009

13 : concours de pétanque organisé par l'Amicale de Sireuil

21 : Concours Départemental de pétanque organisé par la Boule de Cro-Magnon (réservé au licencié) aux Eyzies. Rens. : M. Pierre COURREGES-CLERCQ au 05.53.35.05.56 ou Mme Véronique HAUTESERRE au 05.53.06.96.25

27 : feu de la Saint-Jean organisé par les Croquants de Tayac



# POEME

## Le Réveillon de Noël du loup

\*\*\*\*\*

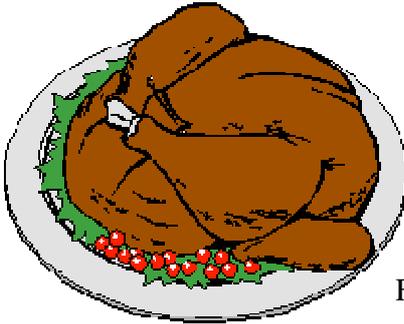
Que prendrez-vous, Monsieur le Loup,  
Qu'allez-vous prendre comme entrée ?

Une moitié de cantaloup  
Et deux tranches de pain grillé.

Et puis après, Monsieur le Loup,  
Prendrez-vous un loup au fenouil  
Ou bien sera-ce un bon chapon ?

Je préfère le Chaperon,  
Rouge bien sûr de préférence,  
Sauce Perrault évidemment ;

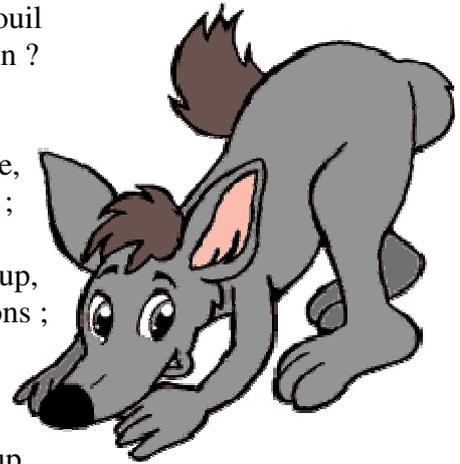
Oh ! Désolé ! Monsieur le Loup,  
Nous n'avons plus de Chaperons ;  
Ils ont été tous dévorés  
Et on ne nous a pas livrés.



J'ai pourtant une faim de loup  
Faites-moi cuire une grand'mère,  
Deux ou trois gros et gras gourous,  
Quelques très jeunes tourlourous.  
Faites sauter un kangourou,  
Frire un bon quartier de loup-phoque  
Et rissoler un loup de mer,  
J'ai vraiment une faim de loup.

Ce sera tout,  
Monsieur le Loup ?

Pour l'instant oui, mais pourriez-vous,  
Augmenter un peu le chauffage,  
On se croirait dans un igloo :  
Il fait vraiment un froid de loup !



Henri Lachèze

